

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

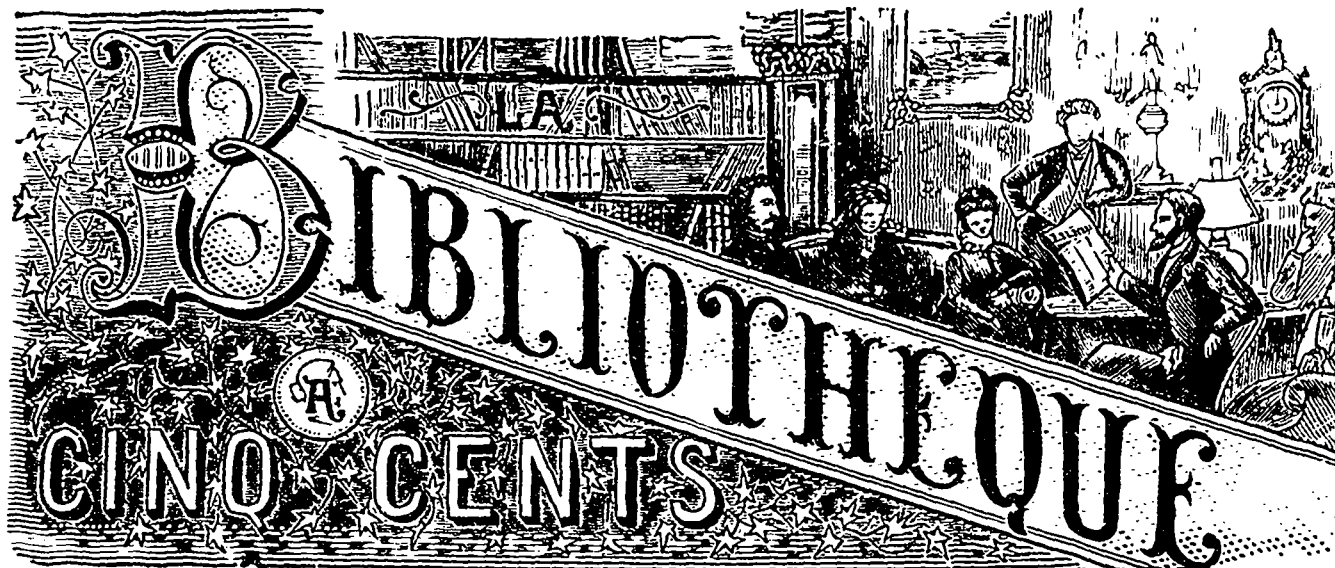
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										✓	



Publiée par POIRIER, BESSÈTE & C^{ie}, 1540, rue Notre-Dame

Vol. III

{ PAR AN }
\$2.50

MONTRÉAL, 14 AVRIL 1887

{ UN NUMERO }
5 CENTS

No. 1

UNE EVASION A LA GUYANE



D'un coup de hache il a ôté le bras de l'indien.

UNE ÉVASION A LA GUYANE

PROLOGUE

1

Nous sommes en pleine Guyane française, cette contrée que personne ne connaît.

Au bord de la rivière de la Comté, dans une clairière ombragée de branches enlacées, de lianes flexibles et de parasites mollement balancés par le vent, un homme était assis, les yeux obstinément fixés sur le cours de l'eau, immobile, pensif, absorbé dans une pensée opiniâtre.

Autour de lui un silence absolu, immense, imposant. Rien ne venait troubler sa rêverie. Il songeait. A quoi songeait-il ?

Il paraissait âgé de quarante ans : le teint brun, basané, les yeux noirs, ardents, mais voilés par des cils épais ; le front soucieux, les sourcils froncés, la lèvre crispée. Une forêt de cheveux noirs et courts se bouclait autour de la tête. L'expression de la physionomie était calme, mais énergique et résolue.

Il suffisait de regarder cet homme pour deviner qu'on se trouvait en face d'une nature exceptionnellement douée.

Les traits étaient beaux, le regard limpide. Le cou, le torse, les bras et les jambes accusaient, sous le costume de toile grise qui les recouvrait, une musculature athlétique.

Son chapeau de paille grisait à côté de lui.

Quelle fatalité avait fait échouer cet homme sur les rives perdues de la Guyane ? Nous le saurons plus tard.

Pour le moment, il était tellement obsédé par la pensée à laquelle il obéissait qu'il n'entendit point le pas monotone et fatigué d'un individu qui traversait la clairière.

Cet homme était vêtu, comme le premier, du chapeau de paille et du costume de toile grise des forçats. Lui aussi marchait rêveur et silencieux.

Néanmoins il aperçut son compagnon, s'arrêta, et le considéra longuement.

Puis, lentement, avec un air de pitié, il s'approcha de lui, et, voyant que le songeur ne se retournait pas, lui frappa doucement sur l'épaule.

L'homme tressaillit.

— Veux-tu que je te dise à quoi tu penses, Pâris ? demanda le nouveau venu.

— Que vous importe ? répondit l'autre.

— Qui sait ?... fit sentencieusement le forçat.

— Je ne vous comprends pas, Gallois, dit froidement Pâris.

— Ou plutôt tu ne veux pas me comprendre, mais je t'ai deviné.

— En vérité ? ricana Pâris qui devint pâle.

— Veux-tu que je t'en donne la preuve ?

— Voyons ! répondit son compagnon en s'efforçant de paraître calme.

— Eh bien ! prononça nettement Gallois, tu songes à t'évader, mon ami.

Pâris se redressa comme s'il avait été mordu par un serpent. Il s'avança vers Gallois, les dents serrées, l'œil étincelant, menaçant, terrible.

Gallois se recula instinctivement. Il crut que sa dernière heure était venue.

En effet, il n'était pas de taille à lutter contre le colosse qui se dressait devant lui.

Gallois avait cinquante ans au moins. Il était petit, grêle, nerveux, avait une figure pointue, rusée, astucieuse. Son regard indécis errait autour de lui, comme pour invoquer du secours ou préparer la fuite.

Il n'en eut pas besoin. Le bras de Pâris, qui s'était levé pour frapper, retomba inerte, le long de son corps. Un sourire de commisération erra sur sa bouche et il haussa les épaules d'un air dédaigneux.

— Vous êtes fou, répondit-il en tournant le dos au forçat.

Mais aussitôt que celui-ci vit s'évanouir la menace devant laquelle il tremblait, il reprit confiance. Le même rictus railleur, qui tout à l'heure glissait sur sa lèvre, dérida de nouveau son visage.

— Pas tant, reprit-il. N'est-ce pas la première pensée qui vient à l'esprit du prisonnier que de recouvrer sa liberté ?

Pâris se retourna une fois encore. Il laissa tomber sur Gallois un regard scrutateur, comme pour lire au fond de sa pensée.

Cette fois, celui-ci ne baissa pas les yeux et soutint sans broncher l'examen dont il était l'objet.

— Vous pensez donc à fuir, vous ? demanda laconiquement Pâris.

— Je ne pense pas à autre chose, répondit carrément Gallois.

— Mais vous n'avez donc pas réfléchi aux obstacles insurmontables dont vous aurez à triompher ?

— J'ai prévu tout cela.

— Et vous voulez braver ce soleil torride, ces forêts incultes, ces savanes brûlantes ?

— Pourquoi pas ?

— Mais vous ne savez donc pas ce qu'il y a d'ennemis à redouter dans cet horrible pays ?

— Je le sais mieux que toi.

— Et quand même vous parviendriez à les éviter ou à les vaincre, poursuivit Pâris, comptez-vous pour rien la faim et la soif, ces autres ennemis, plus redoutables encore que les premiers ?

— Avec des galettes de cassave, on ne meurt pas de faim, répliqua Gallois. Quant à l'eau, ce n'est pas cela qui manque autour de nous, et en la coupant avec du sirop de goyaves...

— Ah ça ! C'est donc sérieux, ce que vous dites là ? interrogea Pâris.

— Très sérieux, affirma le forçat.

Pâris l'examina avec soin. Cet homme ne lui avait-il adressé la parole que pour surprendre son secret et pour le trahir ? Était-il sincère ?

Pâris hésitait. Pouvait-il se fier à un forçat ? Non, c'était impossible.

Il s'étendit nonchalamment sur le bord de la rivière et crut devoir affecter le plus complète indifférence.

— Eh bien ! dit-il, bonne chance !

Et il bâilla longuement, croyant avoir mis fin à la conversation.

Mais Gallois ne paraissait pas homme à se laisser si facilement éconduire. Son regard gouailleur ne le quittait pas. Il semblait deviner tout ce qui se passait dans l'esprit de son camarade.

— Tu ne me crois pas ? reprit-il.

— Moi ! se défendit Pâris. Qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse ?

— Oui, je sais bien, répliqua Gallois ; mais il n'en est pas moins vrai que tu me prends pour une mouche et que tu n'oses pas te fier à moi.

Pâris rougit légèrement en se voyant si bien compris.

— Par exemple... balbutia-t-il.

— Tu ne me connais donc pas ? continua Gallois.

— C'est vrai, je ne vous connais pas.

— Tu ignores que je suis un *cheval de retour* ?

— Vous ! fit-il avec incrédulité.

— Oui, moi, insista Gallois.

— Vous vous êtes évadé une fois déjà !

— Tu l'as dit, mon petit.

— De quel baignon ?

— De Cayenne, mon bonhomme, rien que cela.

— Et regarde quel guignon ! poursuivit Gallois ; nous avions une bonne embarcation, qui allait le long des côtes et qui glissait inaperçue au nez des croiseurs. Nous avions déjà gagné la Guyane anglaise, nous étions à Demerara...

— Mais alors vous étiez sauvés ! s'écria involontairement Pâris. L'Angleterre est très jalouse de son droit d'inviolabilité.

—Ah ! tu sais cela, toi ? fit observer finement Gallois. Et tu prétends que tu ne songes pas à t'évader ? Laisse-moi donc tranquille.

—Mais enfin, interrogea Pâris, que ce récit semblait vivement intéresser, comment vous a-t-on repris, puisque vous étiez sur le territoire libre ?

—Ah ! voilà... bégaya Gallois. C'est que, pour nous emparer du canot, nous avions été forcés de jeter à la mer le garde du génie qui le commandait. Or le pauvre diable ne savait pas nager...

—Je comprends, fit Pâris en se détournant avec horreur.

—Une seule voix s'était élevée en sa faveur et avait proposé de le ramener à terre...

—Et cette voix, c'était la vôtre peut être ?...

—Heureusement pour moi.

—Ah ! c'est bien, ce que vous avez fait là ! dit Pâris avec feu.

Gallois le contempla avec surprise. Cette exclamation dans la bouche d'un forçat lui paraissait invraisemblable.

—Sans doute j'ai bien fait, continua-t-il pourtant. La preuve, c'est que mes cinq camarades ont été "nettoyés," tandis que moi...

—On vous a tenu compte de votre générosité, acheva Pâris. C'était justice.

Gallois jeta de nouveau sur son compagnon un regard oblique. Qu'était-ce donc que cet homme qui venait lui parler de justice et de sentiments généreux, quand il portait comme lui la livrée de l'infamie ?

Mais Gallois n'avait pas le choix des confidents. Peut-être même avait-il prémédité de prendre celui-là.

—Aussi, reprit-il, depuis que j'ai goûté de la liberté, depuis que j'ai entrevu la possibilité de sortir de cet enfer, je n'ai plus qu'une seule pensée : fuir ! Que ce soit par mer, par terre, peu m'importe, pourvu que je devienne libre.

Il s'était animé en prononçant ces dernières paroles.

Pâris, à son tour, l'observa avec un soin dans lequel il y avait plus de surprise que de défiance.

Gallois s'en aperçut. Sans doute, il espéra rallier son camarade à sa cause, car il se rapprocha de lui, presque à le toucher.

—C'est dans ce seul but, poursuivit-il d'une voix étouffée, que je me suis ployé sans murmure à toutes les servitudes du bagne ; c'est pour obtenir un adoucissement à ma peine, pour n'avoir plus à redouter qu'une surveillance débonnaire, que j'ai fait patte de velours, que je me suis attelé docilement en apparence aux plus rudes travaux.

—Vous avez donc bien envie de revoir la France ? demanda Pâris avec un soupir.

—La France ! répliqua Gallois avec une amertume haineuse ; je m'en fiche comme d'une guigne.

—Alors, pourquoi avez-vous tant envie de vous évader ? demanda naïvement Pâris.

—Pourquoi ?... répondit Gallois avec véhémence.

Mais il s'arrêta aussitôt et jeta sur son camarade un regard narquois.

—C'est mon secret, dit-il froidement.

—A votre aise, répondit dédaigneusement Pâris.

—Et toi, demanda Gallois, tu as donc une femme, des enfants ?

—Hélas ! oui, soupira Pâris. Une femme et une fille, que j'ai laissées sans ressources, déshonorées, flétries !...

—Tu les aimes donc bien ?

—Si je les aime ! s'écria Pâris avec un sanglot.

Mais il eut honte de sa faiblesse ou ne voulut pas en donner le spectacle à un forçat.

—Mais enfin quel crime as-tu commis ? interrogea Gallois de plus en plus étonné.

—J'ai été condamné pour tentative d'assassinat suivie de vol, répondit Pâris en baissant la tête.

—Ah ! diable ! fit Gallois d'un ton connaisseur.

—Mais je suis innocent, se défendit vivement Pâris.

Son compagnon grimaça un large sourire d'incrédulité.

—Je vous le jure ! protesta le forçat avec énergie.

Incapable de garder plus longtemps son sérieux, Gallois partit d'un immense éclat de rire.

—Et dire qu'ils sont tous comme cela ? s'écria-t-il en se tenant les côtes.

II

En présence de cette excessive hilarité, l'œil de Pâris s'alluma d'un éclair de colère ; mais la fierté qui s'était passagèrement reflétée sur son visage disparut presque pour faire place à un accablement profond.

—Allons ! grand niais, fit Gallois en reprenant son sérieux, tu n'es pas devant le juge d'instruction ici. Qu'est-ce que cela me fait à moi que tu sois coupable ? Crois-tu que je t'en estimerais moins ?

—C'est vrai, ajouta-t-il en aparté, quand on les interroge, ils n'ont jamais rien fait, ces gaillards-là !

—Il contempla d'un air de commisération sincère son camarade, qu'un œil tristesse navrante avait envahi.

—Va donc ! reprit-il. Quand tu aurais tué père et mère, t'imagines-tu que je vais te le reprocher ? Mais regarde-moi donc ! j'ai plus de dix vols à mon dossier, sans compter ceux qu'on ne connaît pas, et je n'en suis pas plus fier pour cela.

Pâris se détourna avec dégoût. Malgré lui, ce cynisme lui soulevait le cœur.

—Que tu aies fait n'importe quoi, continua Gallois, il n'en est pas moins certain que tu n'es pas un homme comme les autres, je veux dire comme nos compagnons de bagne. Il y a quelque chose dans ton air, dans ton regard, dans ta manière d'être, qui ne ressemble pas à tout le monde. Il n'y a pas jusqu'à ce gros "vous," avec lequel tu réponds au tutoiement des pénitenciers, qui ne laisse soupçonner en toi plus que tu n'es ou que tu parais être.

—Vous vous trompez, répliqua Pâris d'une voix sifflante, je ne suis rien de plus que vous, un forçat.

—Forçat, soit ! Mais, vrai, tout à l'heure, quand je te voyais pleurer au souvenir de ta femme et de ta fille, quand je t'entendais protester de ton innocence, j'étais presque tenté de te croire.

—Vraiment ! fit Pâris avec une joie mal étouffée.

—Parole d'honneur ! jura Gallois. Il y a longtemps que je t'observe sans en avoir l'air. Or je passe pour un rude lapin, pas facile à tromper, encore moins à attendrir, mais je crois que je finis par être de l'avis des camarades.

—Ah ! dit Pâris en relevant la tête. Que pensent donc de moi les camarades ?

—Ils pensent que tu n'es pas un assassin ni un voleur de profession, et qu'il a fallu que l'occasion fût bien forte pour te tenter...

—C'est beaucoup d'honneur qu'ils me font, riposta Pâris avec tristesse.

—Quant à moi, poursuivit Gallois toujours préoccupé de son idée fixe, je ne t'ai pas perdu de vue depuis que tu es arrivé au milieu de nous et, je ne te le cache pas, il y a deux choses que j'admire en toi.

—Lesquelles ?

—Ton calme et ta force.

Pâris, pour toute réponse, avança dédaigneusement la lèvre inférieure.

—Je te l'assure, appuya Gallois. Je t'ai vu accomplir sans sourciller les corvées les plus abjectes, je t'ai vu abattre en un clin d'œil des arbres qui auraient défié le tonnerre, les enlever plus aisément que ne l'aurait fait un taureau. Et moi, impatient, colère, mais faible et chétif, je t'enviais ce calme et cette force.

—Ah ! si je pouvais vous les céder... gémit Pâris en levant les mains au ciel, je vous donnerais de grand cœur mon corps et ma vie.

—Et tu aurais tort, répliqua Gallois. Est-ce qu'on doit jamais renoncer à des trésors semblables ? Me serais-je trompé

sur ton compte ? Ces longues rêveries où je t'ai vu plongé comme aujourd'hui, à l'heure du repos, ne sont-elles pas, ainsi que je le pensais, des aspirations vers la liberté ?

—Peut-être... fit Pâris en hochant gravement la tête.

—A la bonne heure donc ! s'écria joyeusement le forçat. Ah ! si je pouvais faire passer en toi une parcelle de cette énergie qui me soutient...

—Croyez-vous donc que j'en manque ? demanda Pâris en se redressant.

—Eh bien ! unissons-les, proposa résolument Gallois. J'ai la volonté, tu as la force, associons-les, fuyons ensemble.

—Mais nous n'avons rien de ce qu'il faut pour tenter une évasion avec quelque chance de succès, objecta Pâris. Quand nous aurons mangé vos galettes de cassave et bu votre provision de sirop, de quoi vivrons-nous ?

—Bah ! le hasard est si grand...

—Il est plus grand pour nous perdre que pour nous sauver.

—Ainsi tu refuses ? demanda Gallois.

—Si seulement nous avions un fusil, de la poudre, des balles... avançâ Pâris.

—Eh bien ! veux-tu un fusil ! Rien de plus facile.

—Vous en avez un ?

—Je te dis que j'ai tout prévu, que je n'ai vécu jusqu'ici que pour préparer ma fuite.

—Mais comment vous êtes-vous procuré ces précieux objets ?

—De la façon la plus simple du monde, riposta Gallois. Je les ai empruntés à un Indien pendant son sommeil.

—Et où sont-ils ?

—A deux pas d'ici, enfouis dans la terre, précieusement enveloppés pour le préserver de l'humidité. Le malheur, c'est que je ne sais pas beaucoup m'en servir.

—Qu'à cela ne tienne, je m'en charge, dit Pâris avec vivacité.

—Ca te connaît donc, ces outils-là ? demanda curieusement Gallois.

—J'ai chassé pendant vingt-cinq ans, j'ai été garde pendant quinze ans, répondit Pâris dont le visage s'anima. Il n'est pas une ruse de braconnier que je n'évente, pas une piste que je ne sache relever.

—Mais alors tu es bien l'homme qu'il nous faut ! s'écria Gallois au comble de la joie.

—A cent pas, je suis sûr de mon coup, ajouta Pâris avec une nuance d'amour-propre.

—De mieux en mieux, dit Gallois transporté. Ainsi tu acceptes ?

—J'accepte, dit-il avec force.

—Et nous fuyons... quand ?

—Demain, fit Pâris.

La nuit se passa pour les deux forçats dans une fiévreuse insomnie.

Chacun de leur côté, ils préparèrent tout ce qui pouvait les aider dans leur fuite.

Au petit jour, ils s'éloignèrent, emportant les provisions dont ils s'étaient munis. Puis, au lieu de se rendre dans le cantonnement qui leur avait été assigné, ils se dirigèrent sur le champ vers l'endroit où Gallois avait enterré le fusil qu'il avait dérobé.

Marchant avec des précautions inouïes, dans la crainte d'être surpris, ils s'arrêtèrent à l'endroit que Gallois désigna d'un geste, jetant de tous côtés des regards craintifs, tremblant de ne plus trouver l'arme d'où dépendait peut-être leur salut.

Ils fouillaient la terre de leurs doigts avides, quand Pâris rencontra soudain un corps dur, enveloppé d'un morceau de toile grise.

—Je le tiens ! s'écria-t-il tout à coup en l'agitant victorieusement.

En effet, à côté de l'arme si ardemment désirée, il mit à découvert un sac de peau rempli de balles et une poire à poudre roulée dans une guenille de flanelle.

Ils se mirent en marche, serrés l'un contre l'autre.

Vers midi, ils firent une première halte ; Pâris en profita pour mettre en état le fusil que Gallois avait volé. Il le chargea avec soin, glissa une balle dans le canon, et se tint debout, l'œil au guet, prêt à vendre chèrement sa vie, dans le cas où il serait poursuivi.

A trois heures, ils se remirent en route sans avoir été inquiétés.

Bientôt vint la nuit, nuit splendide, claire, étoilée. Ils suivirent le bord de la rivière de la Comté, dont le ruban d'argent se détachait violemment des massifs d'arbres qui la bordaient. Malheureusement ils furent obligés de s'arrêter. Autour d'eux, les ténèbres étaient profondes sous le dôme de verdure qui leur dérobaient la vue du ciel.

Ils contemplaient d'un regard envieux le sillage lumineux de l'eau paisible.

Tout à coup, Pâris se leva vivement.

—Quoi donc ? demanda Gallois.

—Là-bas... une pirogue amarrée au rivage...

—Celle de quelque Indien, qui dort sans doute sur un arbre du voisinage.

—C'est le ciel qui nous l'envoie, dit Pâris. Si nous pouvons nous en emparer, demain, au point du jour, nous serons à l'abri de toute poursuite.

Ils se dirigèrent de ce côté, à tâtons, marchant avec des précautions infinies pour ne pas réveiller le dormeur auquel appartenait la pirogue.

Ils y réussirent ; car ils parvinrent à s'embarquer et à s'éloigner du bord sans avoir attiré sur eux l'attention de l'ennemi ; mais, au bruit que produisit la pagaie en rofoulant le courant, une ombre jaune se dressa brusquement sur le bord de la rivière en criant des mots inconnus. Plus de doute, c'était l'Indien !

A la lueur des étoiles, Gallois et Pâris virent scintiller le canon de son fusil !

—Fou ! cria Gallois à son compagnon. Si tu ne le tues pas, il nous tuera.

Pour toute réponse, Pâris pagaya avec force afin de prendre le large. Ce que voyant, l'Indien épaula lentement.

Gallois était sur des charbons ardents.

—Mais tire donc ? criait-il à son camarade ; le drôle va nous canarder comme des poules de basse-cour.

—Ce n'est pas à cela qu'il faut dépenser le peu de munitions que nous possédons, répondit froidement Pâris.

—Mais s'il nous tue...

Gallois n'eut pas le temps d'achever sa phrase.

Une lueur illumina la nuit, le sifflement d'une balle retentit à son oreille, tandis que le bruit de la détonation ébranlait la voûte sonore des arbres séculaires.

Pâris continuait à pagayer vigoureusement.

Ils étaient à plus de cent pas de l'Indien.

—Courage ! cria-t-il. Avant que le moricaud ait rechargé son fusil, nous serons loin.

—Heureusement que ces singes-là tirent comme des ganaches, dit Gallois.

—Pas si mal, répondit Pâris en montrant son épaule.

En effet, sa chemise était tachée de sang.

—Comment ! tu es blessé ! s'écria Gallois effrayé.

—Ce n'est rien, fit Pâris. La balle n'a fait que m'effleurer la peau.

—Eh bien ! moi, elle m'a rudement chauffé l'oreille gauche. Mais j'y pense ! S'il allait nous poursuivre !

—Je ne le lui conseille pas, dit Pâris, car, cette fois, je ne répondrais pas de moi.

—Diable ! jura Gallois avec humeur. Pourquoi ne nous en as-tu pas débarrassés tout de suite, toi qui te prétends sûr de ton coup ?

—Ce n'était pas mon idée, répondit Pâris. Il me répugnait de commencer par un crime.

—Soit ! mais je n'aurais pas aimé davantage finir dans le ventre d'un caïman.

—Silence ! ordonna Pâris. Il ne faut pas que le bruit de notre voix puisse le guider.

Gallois comprit l'importance de cette observation. Il se tut, mais son regard inquiet ne cessait d'interroger l'inextricable fouillis d'arbres, de mangles, de lianes et de palétuviers qui fuyaient devant lui sous l'impulsion vigoureuse que Paris imprimait à la pirogue.

L'épaisseur de cet infranchissable chaos de verdure fut probablement ce qui les sauva. L'Indien ne montra plus au bord de l'eau sa silhouette blafarde.

La pirogue filait toujours avec la rapidité de la flèche.

Pendant ce temps, Paris et Gallois étaient portés absent à l'appel du soir.

Depuis cinq ans, seulement, Paris était arrivé à Cayenne.

On ne savait rien de lui, sinon qu'il était condamné à quinze ans de travaux forcés pour tentative d'assassinat suivie de vol, et qu'il était garde-chasse chez le comte d'Olligny au moment où il avait commis le crime.

Bien qu'on n'eût relevé à sa charge aucun antécédent judiciaire à l'époque de sa condamnation, bien qu'aucune note fâcheuse, venue de la prison et du bagne par lesquels il avait passé, n'aggravât sa situation, on n'était pas loin de le considérer comme un criminel dangereux quand il débarqua à l'île Royale.

Les simples voleurs archirécidivistes le saluaient avec une sorte de respect ; les assassins le traitaient en confrère ; l'autorité ne le perdait pas de vue.

A toutes les questions que lui posèrent ses camarades, Paris opposa un silence absolu ; à toutes les avances qui lui furent faites, il répondit par une froideur glaciale.

Évidemment il ne voulait former aucune liaison de ce genre.

Cette fierté déplut tout d'abord à ses compagnons et étonna quelque peu ses surveillants.

On le mit pour ainsi dire en quarantaine, espérant l'amener à composition ou le punir de sa froideur systématique, il ne parut pas même y prendre garde. On aurait dit, au contraire, qu'il ne demandait pas autre chose.

Pendant trois ans, il ne se départit pas de l'immuable ligne de conduite qu'il avait adoptée. Pas un détenu n'était plus exact, mieux tenu, plus soumis que lui aux ordres qu'il recevait.

Il aurait pu servir de modèle au puritain le plus ascétique.

L'autorité après avoir amplement exercé sa patience, étudié son caractère, reconnu que, loin d'avoir affaire à un homme dangereux, elle possédait en lui un des éléments les plus précieux pour la colonisation.

Au bout de trois ans, on lui fit donc quitter l'île Royale ; on le sépara des forçats proprement dits et on l'envoya cultiver le café et le tabac sur la *Montagne d'argent*, en compagnie des repris de justice.

Paris ne témoigna pas même qu'il se fût aperçu du changement. Et pourtant, comme il avait été recommandé particulièrement, comme sa force exceptionnelle en faisait un auxiliaire puissant, on avait sensiblement adouci pour lui les rigueurs de la captivité.

L'officier qui commandait le pénitencier, étonné et charmé tout à la fois de sa douceur et de son exquise urbanité, l'avait même pris en amitié et l'avait pour ainsi dire attaché à sa personne.

Parfois il considérait avec surprise cet homme si doux, si beau, si évidemment bien élevé, et, à travers cette résignation, au fond de ces grands yeux noirs, voilés par une tristesse indicible, il cherchait à lire ce qui se passait dans l'esprit de ce malheureux.

Ce n'était rien encore. Paris allait se révéler à lui sous un nouveau jour.

Cet officier avait la passion de la chasse, et comme il avait entendu dire que Paris avait été garde chez le comte d'Olligny, il l'avait amené trois ou quatre fois en guise de portecarnier.

Il s'était aperçu dès le premier jour que Paris était homme d'expérience et de bon conseil, et cela lui causait un plaisir réel que de se trouver avec un chasseur.

Il venait de traverser une savane pour s'engager dans des pri-pri remplis de canards. Il était entré dans l'eau jusqu'aux jarrets, pour aller relancer jusqu'au fond de leur marécageuse retraite les oiseaux qu'il poursuivait.

Paris le suivait des yeux et se tenait à distance, afin de ne pas effrayer le gibier, quand il vit les pri-pri onduler d'une manière étrange dans la direction de l'officier.

Quel animal pouvait se faufiler ainsi à travers les roseaux flexibles ? Ce ne pouvait être un gibier ordinaire. Il aurait fui par bons désordonnés ; on aurait entendu les pri-pri crier sous ses flans désespérés.

A tout hasard, Paris avança, sans quitter du regard cet ondolement silencieux et furtif qui se rapprochait de l'officier.

Il était à vingt-cinq pas du chasseur, lorsqu'il vit se dresser une énorme couleuvre.

Or il importe de savoir qu'à la Guyane on désigne sous le nom de couleuvres les serpents boas, et que les boas y atteignent des proportions gigantesques.

— Gare à vous, capitaine ! cria Paris.

Mais, au moment où l'officier se retournait, le serpent le mordait à l'épaule. La gueule béante du reptile dardait sa langue effilée à deux pouces du visage du chasseur terrifié.

L'officier fit un brusque mouvement de côté pour se dégager, et laissa entre les dents du serpent un lambeau de sa chemise de laine.

Le boa se rua sur lui, le mordit à la cuisse, le renversa et commença à l'enlacer dans ses incommensurables anneaux.

Le chasseur était dans l'impossibilité de faire usage de son fusil. Il s'en servait comme d'une massue, et frappait avec la crosse sur la tête du serpent, qui l'étouffait dans ses replis inexorables.

Ceci s'était passé en quelques secondes.

Quand Paris eut franchi les vingt-cinq pas qui le séparaient de l'officier, celui-ci était déjà renversé, enlacé, perdu. Dix secondes de plus, il était broyé.

Paris tira la hache qu'il portait à sa ceinture, et se mit à frapper bravement sur la couleuvre, à qui cette agression inattendue fit momentanément lâcher prise.

Sans se déconcerter, Paris arracha vivement des mains de l'officier le fusil dont il était armé, et, au moment où le boa se jetait sur lui, il lâcha l'un après l'autre, et presque à bout portant, les deux coups dont il disposait.

Le reptile tomba comme une masse, et se tordit en convulsions épouvantables.

Paris, peu soucieux d'assister jusqu'au bout à son agonie, chargea sur ses épaules l'officier à demi asphyxié, sortit des pri-pri et rappela à lui le malheureux chasseur, que sa morsure à la cuisse faisait atrocement souffrir.

Ils étaient assez éloignés de l'habitation, l'officier était dans l'impossibilité absolue de marcher. Il donna l'ordre à Paris d'aller chercher du secours, jurant qu'il attendrait patiemment son retour.

Mais celui-ci ne voulut pas l'abandonner à de nouveaux dangers. Il fit tant bien que mal avec des lianes une manière de siège sur lequel il plaça l'officier, et qu'il assujettit sur ses épaules ; puis il le ramena au pénitencier après deux heures d'une marche pesante et de la plus pénible ascension.

L'officier ne fut pas ingrat. Il signala au gouverneur la noble conduite de Paris, et, comme pour mieux faire ressortir le dévouement du condamné, il termina son rapport par les lignes suivantes :

« Certes, personne ne m'accusera de lâcheté. Je croyais jusqu'ici qu'un homme ne devait reculer devant quoi que ce soit ; mais, je l'avoue, j'ai tellement eu peur que ma main est tremblante encore au souvenir du danger que j'ai couru et que Paris a bravé. »

Or on a beau dire que la force est brutale, elle n'impose pas moins aux masses, quand elle est doublée surtout de courage et de générosité.

Le préjugé qui s'élevait contre Paris dans l'esprit de ses compagnons s'évanouit aussitôt. Ils s'habituerent à le traiter

avec plus de considération, de déférence. Ils eurent pour son isolement volontaire une sorte de respect. Ils semblaient comprendre que cet homme qui vivait pourtant au milieu d'eux n'était pas un des leurs, et dominait de toute sa dignité l'infamie dont la justice humaine l'avait flétri.

Ce fut alors que Gallois le remarqua et tenta de se rapprocher de lui. La richesse de cette nature l'avait séduit.

Pâris ne répondit pas plus à ses avances qu'il n'avait répondu à celles qu'on lui avait faites précédemment. Il fut strictement poli, mais l'enveloppe de glace dont il était couvert jusqu'alors ne fondit pas davantage au contact de cette nouvelle relation.

Le résultat de sa noble conduite ne se fit pas longtemps attendre. Sa peine fut immédiatement diminuée de cinq ans, et il fut recommandé à la bienveillance de l'autorité.

L'officier n'avait pas besoin de cette recommandation pour témoigner à Pâris la reconnaissance dont il était pénétré. Il l'attacha presque exclusivement à sa personne. S'il ne pouvait pas en faire son ami, il pouvait, du moins, en faire son garde du corps.

Il se garda bien d'y manquer, et, dès que sa blessure fut guérie, il ne négligea pas une fois d'emmener son sauveur avec lui.

Il avait remarqué que la chasse était pour Pâris la plus vive de toutes les jouissances. Sous prétexte d'emporter un fusil de rechange, il mit une arme entre les mains de l'ancien garde, et reconnut promptement que cet homme était non seulement un chasseur expérimenté, mais encore un tireur de premier ordre.

La position du prisonnier s'était donc sensiblement améliorée.

Son nouveau maître l'étudiait avec une véritable curiosité. Il pressentait que le passé de cet homme cachait quelque chose d'insolite, et qu'il y avait peut-être un secret religieusement enfoui au fond de ce silence farouche que gardait éternellement le condamné.

Il s'était enquis minutieusement de son protégé.

Malheureusement, il n'avait guère appris sur son compte rien de plus qu'il ne savait déjà, sinon que le criminel était un enfant trouvé, sans nom, sans fortune, recueilli et élevé avec plus de soin que ses pareils ne le sont d'ordinaire par la charité du comte d'Olligny.

L'officier s'expliqua alors ce qui l'avait si fort étonné dans le prince. La distinction des manières, la politesse exceptionnelle, le langage choisi qu'il avait remarqués chez le forçat avaient leur raison d'être. Le gentilhomme avait deteint sur l'enfant dont il avait dirigé la jeunesse.

Et, précisément parce que ces bienfaits de l'éducation avaient frappé l'officier, il se demandait comment un homme éclairé, instruit même, était tombé si bas, et avait commis le crime qu'il expiait en ce moment.

Car il n'y avait pas à douter qu'il fût coupable, puisqu'après de timides dénégations Pâris avait fini par avouer tout ce qu'on voulait lui faire dire.

Pourtant, dans les renseignements qui lui étaient parvenus, l'officier s'était heurté à tant de contradictions qu'il aurait ardemment désiré connaître la vérité tout entière.

À plusieurs reprises, soupçonnant quelques particularités singulières dans les circonstances qui avaient décidé du sort de ce criminel, il avait tenté de l'interroger. Or, il n'était jamais arrivé à triompher de son mutisme obstiné, mais il l'avait vu rougir, se détourner avec embarras, comme pour se soustraire à cette sollicitude bienveillante.

Evidemment, Pâris avait un secret et ne voulait pas le livrer.

Cependant, à force de patience et de bonté, l'officier aurait peut-être fini par vaincre cet entêtement et par rompre ce silence incompréhensible, si les événements n'étaient venus le séparer brusquement de son protégé.

Ce fut une véritable douleur pour Pâris, et un regret sincère pour le commandant.

Depuis que le transporté avait mis le pied sur cette terre de feu, honteusement confondu dans la foule des forçats, c'était la première fois qu'il rencontrait un peu de sympathie, sinon d'affection, et son cœur se réchauffait peu à peu aux rayons de ce soleil bienfaisant.

Chaque pays a sa maladie : fièvre jaune, choléra, typhus, scorbut.

La Guyane a la fièvre pernicieuse.

Cette fièvre est due en grande partie aux exhalaisons fétides des innombrables marécages dont le pays est couvert.

Forêts, savanes, marais, voilà la Guyane.

Les premiers symptômes sont un frisson glacial et un tremblement convulsif de tous les membres. Puis la fièvre suit son cours avec ses ardeurs ordinaires. Quelquefois elle vous tue en vingt-quatre heures.

Le plus souvent, elle vous mine lentement, mais sûrement.

Contre cette inexorable maladie, il n'y a qu'un remède : changer de climat.

Un soir, en revenant de la chasse, l'officier s'arrêta épuisé. Il avait froid, ses mains tremblaient, ses dents claquaient.

Pâris ne dit rien, mais il devint pâle. Depuis quatre ans qu'il était à la Guyane, il savait ce que cela signifiait. C'était la fièvre.

Il l'accompagna et soutint jusqu'à son habitation l'officier, qu'il coucha et soigna toute la nuit avec une sollicitude paternelle.

Le lendemain matin, le danger avait disparu, mais le malade n'était pas guéri.

Un mois après, il avait encore la fièvre.

On le désigna pour aller rallier l'escadre de la Méditerranée, sachant bien que cette température exceptionnelle était seule capable de lui rendre la santé.

Avant de s'éloigner, l'officier recommanda chaleureusement son protégé à celui qui le remplaçait, et, devant lui, tendit à Pâris sa main large ouverte.

Pâris ne pouvait en croire ses yeux. Il hésitait à accepter ce gage d'estime et d'amitié.

— Va donc, lui dit brusquement l'officier. Crois-tu que j'aie oublié que tu m'as sauvé deux fois la vie ?

Pâris se laissa tomber à genoux devant cette main loyale qu'on lui tendait ; il la pressa dans les siennes, l'appuya contre son front et, incapable de contenir son émotion, il se prit à sangloter comme un enfant.

— Vous voyez bien que cet homme n'est pas méchant, dit l'officier en se tournant vers son successeur.

En même temps, il forçait Pâris à se relever.

— Souviens-toi, lui recommanda-t-il, que je veux recevoir ta première visite lorsque tu reviendras en France.

Il s'éloigna lentement.

Il paraissait regretter d'abandonner ce malheureux dont il avait seul apprécié les rares qualités.

Le sort de Pâris se ressentit nécessairement de ce départ. Cependant, le nouveau commandant du pénitencier n'oublia pas la recommandation de son prédécesseur.

Lorsqu'on lui demanda s'il avait sous ses ordres quelques détenus dont la conduite méritât un adoucissement, le premier qu'il nomma fut Pâris.

Le second fut Gallois.

Ce fut ainsi que, vers la fin de l'année 1857, Paris et Gallois furent désignés pour être dirigés sur le pénitencier Sainte-Marie.

Les circonstances rapprochèrent donc forcément les deux déportés. Aussi, quoique Pâris ne se fût jamais départi jusqu'alors envers Gallois de sa froideur ordinaire, c'était avec lui qu'il causait le plus volontiers quand il y était absolument obligé. Mais jamais, jusqu'au jour où nous les avons mis en scène, ils n'avaient échangé une confidence, une pensée.

L'occasion avait tout fait.

Le soir, lorsque, après l'appel, l'officier constata leur disparition, il se contenta de sourire avec confiance.

— En ! murmura-t-il. Ils reviendront.

Aussi, ne donna-t-il pas l'ordre de les poursuivre. Ce ne fut que le lendemain matin que, par un acquit de conscience, il ordonna à quelques soldats de se mettre à leur recherche.

Il était bien sûr que les condamnés avaient pris la fuite depuis la veille, mais il croyait qu'ils avaient à peine quelques heures d'avance, puisque la marche est à peu près impossible pendant le jour à cause de la chaleur, et qu'elle est impraticable la nuit à cause de l'obscurité.

Il ne pouvait pas supposer que, grâce à la pirogue dont ils s'étaient emparés, les fugitifs avaient gagné réellement plus de deux journées de marche sur les soldats qu'il avait lancés à leur poursuite.

En effet, les déportés avaient navigué toute la nuit sans obstacle, ce qui doublait au moins l'avance qu'ils auraient pu prendre par terre.

Paris, après avoir vigoureusement ramé pendant deux heures, avait cédé le pagaye à Gallois, pour panser l'écorchure que la ba le de l'indien lui avait faite à l'épaule. Il l'avait lavé dans l'eau de la rivière et avait éprouvé un soulagement immédiat.

Grâce à l'activité avec laquelle ils s'étaient relayés, ils avaient fait plus de vingt lieues quand le soleil se leva.

Or, ces vingt lieues, il aurait fallu trois jours aux hommes les mieux équipés pour les franchir par la voie de terre.

Ils étaient donc à peu près rassurés.

Le seul danger qui les menaçait, c'était qu'un des petits avisos de la station navale n'arrivât à Sainte-Marie, et ne les poursuivît sur la rivière. Encore n'ignoraient-ils ni l'un ni l'autre que la navigation était très difficile et, par conséquent, très lente, même pour ces bâtiments de petit tonnage.

Où allaient-ils ? ils ne le savaient pas encore.

La seule indication qui pût les guider, c'est que, pour atteindre la Guyane anglaise, il fallait se diriger vers l'ouest.

Le soleil seul aurait pu leur indiquer le chemin, si Gallois, qui avait préparé sa fuite avec une patience admirable, n'avait tiré de sa poche une petite boussole microscopique, semblable à celles que l'on porte parfois en breloques, et qu'il avait probablement détachée de la chaîne de montre d'un visiteur trop curieux.

L'apparition de cet instrument, insignifiant pour tant d'autres, arracha à Paris un cri de joie et d'espérance.

Ils avaient mangé pendant la nuit une galette de cassave arrosée d'eau. Au petit jour, Gallois voulut en entamer une seconde, mais son compagnon l'arrêta.

—Non pas, dit-il prudemment ; gardons-les pour le jour où nous n'aurons rien à nous mettre sous la dent. Elles seront dures, je le veux bien, je l'espère, je le désire même, mais la faim nous les fera trouver succulentes.

—Mais alors de quoi vivrons-nous ? demanda Gallois avec une grimace significative.

—N'avons-nous pas un fusil, de la poudre, des balles ? répondit Paris.

—Sans doute.

—Eh bien ! C'est l'instant de les faire parler. Grâce à Dieu, ce n'est pas le gibier qui manque ici. Allons ! à terre !

Ils abordèrent, cachèrent le mieux qu'ils purent leur embarcation dans les hautes herbes et pénétrèrent dans la forêt.

Au bout d'une heure, une biche passa. Paris ajusta, fit feu, l'animal tomba.

—Nous voilà des vivres pour trois jours au moins ! s'écria-t-il joyeusement.

Gallois n'en revenait pas. A peine avait-il eu le temps de voir la pauvre bête se couler sous les grands arbres. L'adresse dont son camarade avait fait preuve redoubla l'admiration respectueuse qu'il avait conçue déjà pour sa force et son sang-froid.

Avec une dextérité toute spéciale, Paris dépeça la biche, pendant que Gallois allumait du feu. Une heure après ils dévoraient à belles dents le délicieux rôti que la Providence leur avait envoyé.

Ce début donna bon espoir à Gallois du succès de son évasion. Il devint joyeux, bavard, communicatif. Avec un homme comme Paris, il lui semblait qu'on devait traverser le monde. Il ne se lassait pas de le contempler.

—Mais enfin, quel homme es-tu donc ? fit-il avec une admiration naïve.

—Que vous importe ? répondit son camarade en haussant les épaules.

—Oh ! tu as beau faire, reprit Gallois, tu n'es pas un homme comme moi, comme les camarades. Et qui sait...

—Quoi donc ? dit vivement Paris.

—Tu m'affirmais hier que tu étais innocent... c'est peut-être vrai.

—Vous le croyez donc à présent ? fit Paris avec amertume.

—Je n'en suis pas loin, répondit Gallois. Tiens, veux-tu profiter de cette halte, pour me raconter ton histoire ?

Paris secoua lentement la tête en signe de dénégation.

—Eh bien ! fit Gallois, je vais te raconter la mienne, moi. Peut-être que cela t'inspirera plus de confiance.

IV

Paris était un peu surpris.

Assurément, il n'aurait rien tenté pour provoquer les confidences du forçat, mais la curiosité l'emporta sur la discrétion.

—Je vous écoute, fit-il avec condescendance.

—Tel que tu me vois, commença Gallois, je ne suis pas une mauvaise bête. Il y a des brâtes dans ma spécialité qui tuent pour ne pas être découverts. C'est des véritables gâtes-métiers. Si j'avais voulu en venir là, je n'aurais pas été pincé une seule fois. Par malheur, c'est plus fort que moi, je ne ferais pas de mal à une mouche.

—D'ailleurs, quand on se fait vo'eur, il faut avoir l'amour-propre de sa profession et devenir assez habile pour l'exercer impunément. Or, je puis me flatter d'être assez expert en la matière, car je n'ai guère été pris que dix fois, et j'ai bien certainement plus de cinq cents vols sur ma conscience.

A ces mots, il leva les yeux sur son camarade, comme pour juger de l'effet que cette révélation allait produire. Sans doute il s'attendait, sinon à recevoir des éloges, tout au moins à grandir dans l'estime de son compagnon, car son visage exprimait une satisfaction réelle, mais Paris ne sourcilla pas.

—Tu comprends, poursuivit Gallois légèrement décontenancé, que mon adresse excessive et la carrière que j'ava s embrassée me mirent en relations avec des confrères de tous les âges et de tous les pays.

—Je fus obligé moi-même, à deux ou trois reprises, de quitter la France, à la suite de coups un peu trop hardis qui auraient attiré sur moi l'attention de la police.

—J'avais exploité dans mes deux premiers voyages l'Angleterre d'abord, cette mère par excellence des pick-pockets, puis la Prusse, l'Autriche et une bonne partie de l'Europe, ne s'éjournant jamais longtemps—et pour cause—dans les capitales et les principales villes où je m'arrêtais.

—Au bout de quelque temps, j'avais fini par prendre tous ces pays en horreur. Partout des sergents de ville, des policemen, des constables, des alguazils. C'était trop de monde, et c'était trop s'aventurer pour ne pas gagner grand'chose.

—J'avais entendu parler de l'Amérique et cela me donnait fort à penser. Je savais bien qu'on y risquait à chaque pas des coups de revolver, dans mon état principalement, mais il me semblait qu'il y avait aussi plus à faire dans ce pays là que dans un autre.

—Ma foi ! je partis pour l'Amérique. Tu vas voir que c'était une excellente idée, car ce fut là que je trouvai littéralement la pie au nid.

—Je n'avais fait à New-York qu'un séjour de courte durée, cette fois pour cause de détectif, et je me dirigeais vers le Sud. Je m'étais arrêté à Dover, un petit port insignifiant qui se trouve à quelque lieues de Washington.

“ Un soir que j'étais entré dans une taverne et que je dégustais un verre de sherry, je vis arriver un pauvre diable long et maigre, à la figure ossouse, hâve, blafarde, à l'extérieur déguenillé, qui se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit en face de moi.

“ Evidemment, le malheureux n'avait pas mangé de la journée et peut-être de la veille.

“ Je ne sais pas si tu es comme moi, reprit Gallois en s'adressant à Paris, mais je trouve que celui qui n'a pas doit logiquement vivre aux dépens de celui qui possède. Qu'on le lui donne ou qu'il le prenne, le résultat est le même. C'est ce qui fait que les cinq cents vols dont je te parlais tout à l'heure ne me pèsent pas trop sur la conscience. J'ai bien fait, voilà mon principe.

—Drôle de principe ! dit Paris en souriant.

—Oh ! je ne discute pas avec toi, répliqua Gallois. Tu es un si drôle de bonhomme !... Je continue :

“ Done, en la circonstance présente, je trouvais tout simple, moi qui possédais quelques avances, de venir en aide à ce malheureux qui crevait de faim sous mes yeux.

“ Je fis signe au garçon d'apporter un verre, je le remplis et je le tendis au nouveau venu. Le sherry passa comme une lettre à la poste. Le visage pâle de ce pauvre diable se colora subitement, ses yeux brillèrent... il renaissait à la vie.

“ Autant que je pouvais en juger par ses gestes, il me remercia chaleureusement en anglais.

“ *I do not understand*, répondis-je aux premiers mots de son baragouin.

“ C'était tout ce que je savais d'anglais. Mais jamais trois mots si mal prononcés ne produisirent d'effet semblable !

“ Le malheureux se redressa, son regard s'anima d'une lueur d'espoir.

—Vous êtes Français ? me dit-il en se penchant vers moi.

—C'est vrai répondis-je naïvement. A quoi l'avez-vous deviné ?

—A votre accent, parbleu ! s'écria-t-il tout épanoui.

—Alors je le regardai en face.

—Vous êtes sans ressource ? lui demandai-je.

—Pauvre comme Job, répondit-il.

—Et avez-vous faim ?

—Comme l'ogre du *Petit Poucet*.

—Bien. Asseyez-vous là et soupçons, lui dis-je. Ensuite, nous verrons.

“ J'étais si heureux de rencontrer enfin un compatriote, de pouvoir causer, parler, me faire comprendre !

“ Pour lui, je te jure qu'il ne causait guère ; mais en revanche, il entonnait !... non, jamais de ma vie je n'ai vu de fourchette pareille. On aurait dit qu'il n'avait rien mangé depuis un mois et qu'il faisait des provisions pour le mois suivant.

“ Quand il eut dévoré toutes les provisions dont la table était chargée, je voulus savoir à quelle espèce de malheureux j'avais affaire. Je l'interrogeai.

“ Il arrivait de San-Francisco, d'où il avait été forcé de partir un peu précipitamment pour les mêmes raisons qui me forçaient à voyager.

“ Ce fut du moins ainsi que j'interprétai les réponses évasives par lesquelles il essaya de se dérober aux questions catégoriques que je lui posais.

“ Je n'avais pas le droit d'être plus scrupuleux pour lui que je ne l'étais pour moi.

“ Je l'emmenai à mon hôtel, je lui fis préparer une chambre, je lui donnai du linge, des habits et lui souhaitai la bonne nuit.

“ Le lendemain il entra dans ma chambre, sous prétexte de venir prendre de mes nouvelles. Tout en causant, je voyais son œil faire un rapide inventaire des objets qui la remplissaient.

“ A cette époque, j'étais mis comme tout le monde, c'est-à-dire que je portais une bague, une montre avec sa chaîne, des boutons de manchettes, toutes choses que je m'étais procurées à très bon marché et que j'avais posées sur ma table de nuit.

“ Ce fut sur ces différents objets que ses regards se fixèrent tout d'abord. Je jugeai que je ne m'étais pas trompé sur son compte, et je résolus d'en faire l'épreuve à l'instant.

“ Je le priai de m'attendre un moment et je sortis. Je fis dans le corridor quelques pas assez bruyants pour lui faire croire que je m'éloignais, mais je revins sur la pointe des pieds et j'observai mon compatriote par le trou de la serrure.

“ Il n'y avait pas vingt secondes que j'avais disparu, que mon homme était déjà à la besogne. D'un coup de main assez habile, il commença par faire une rasle générale de tout ce qui se trouvait sur la table de nuit, glissa les bijoux dans sa poche et se dirigea vers ma malle.

“ Elle était fermée à clef. En un clin d'œil, il en fit sauter la serrure et y plongea son bras tout entier.

“ Jugeant que le moment d'intervenir était arrivée, j'ouvris brusquement la porte et j'entrai.

“ A ce bruit, il se leva, pâlit, balbutia, voulut fuir, mais je l'arrêtai d'un geste et je me pris à sourire.

—Bien ! lui dis-je. C'est tout ce que je voulais savoir.

—Quoi donc ? fit-il interloqué.

—Je vois que tu es de la partie et que nous pouvons nous entendre. Commence par remettre sur cette table les objets que tu as glissés dans la poche gauche de ton gilet, assieds-toi et causons.

“ Il obéit comme un enfant, plus honteux que le renard pris au piège.

A ces mots, Gallois se tourna vers Paris :

—Si j'ai insisté quelque peu sur ces événements, dit-il, c'est qu'ils sont les préliminaires obligés du coup de fortune que je vais te raconter, et qui te fera comprendre pourquoi j'ai, comme toi, plus que toi peut-être, une soif si ardente de la liberté.

Gallois fit une pause et jeta les yeux autour de lui, comme pour s'assurer que personne ne pouvait le surprendre.

Il ne vit et n'entendit rien que le cri des perroquets caquetant sur les grands arbres.

—Benoît, reprit-il, c'était le nom de ce Français, ou du moins c'était celui qu'il m'avait donné, fut plus stupéfait de ma tranquillité qu'il n'aurait été étonné de m'entendre crier : Au voleur !

—Pourtant il se remit promptement.

—Ah ! dit-il, tu es de la partie.

—Ovi, lui répondis-je, mais je ne travaille que dans le grand et ne m'arrête à des misères semblables à celles que tu m'emportais que si je ne puis faire autrement.

—Parbleu ! répliqua Benoît, c'est précisément ce qui m'arrive,

—Y a-t-il longtemps que tu es à Dover ?

—J'y ai mis les pieds pour la première fois il y a trois jours.

—Ainsi la police ne te connais pas ?

—Pas encore. Et toi ?

—Moi, j'y suis depuis quarante-huit heures à peine, et je n'y ai pas encore travaillé. J'allais à Washington !...

—Alors nous pouvons nous risquer, dit aussitôt Benoît.

—Sans doute. As-tu quelque chose en vue ?

—Rien.

—Eh bien ! il faut chercher.

—Cherchons, fit docilement Benoît.

—Et d'abord, lui dis-je, plus de plaisanteries comme celle que tu voulais me faire il y a cinq minutes !

—Sois tranquille, répondit-il. Entre confrères, c'est sacré. Mais tu comprends que je ne pouvais pas deviner.

—Suffit ! Allons de l'avant et ouvrons l'œil.

“ Benoît avait passé dix ans en Californie. Il parlait l'anglais comme un véritable Yankee. Je comptais beaucoup sur cette précieuse ressource pour saisir aux cheveux la première occasion qui se présenterait ; mais huit jours s'écoulèrent sans résultat.

—Partons pour Washington, dis-je enfin avec humeur. Il n'y a rien à faire dans cette maudite ville.

—Partons, répéta-t-il passivement.
 — Nous avions pris en affection la taverne où nous nous étions rencontrés ; nous y allions régulièrement tous les soirs.
 — La veille du jour où nous devions quitter Dover, nous étions assis tristement, fumant et buvant sans mot dire, lorsque je vis Benoit se lever brusquement et héler un individu qui venait d'entrer.
 — Celui-ci tendit joyeusement la main à mon compatriote, et se fit présenter à moi sous le nom de Jack Spum.
 — Il arrivait également de San Francisco. C'était là qu'ils s'étaient connus.
 — Monsieur est de tes amis ? demanda-t-il.
 — Les plus intimes, répondit Benoit.
 — Alors on peut causer de tout devant lui ?
 — De tout ! certifia mon associé.
 — En ce cas nous devons nous entendre.
 — Tu connais un coup ?
 — Je suis une piste.
 — Bonne ?
 — Une fortune.
 — Belle ?
 — Des millions.
 — Diable ! fit Benoit qui se pencha vivement sur la table.
 — Et je cherchais précisément un ou deux hommes de bonne volonté, ajouta Jack.
 — Présent ! répondis-je aussitôt, avec non moins d'empressement que mon compatriote.
 — Voici la chose, dit Jack en ingurgitant un verre de gin :
 — Sir James Roberts, avec qui j'ai eu l'honneur de me rencontrer, il y a cinq jours à New-York, revient des Indes, où il a séjourné pendant vingt ans. J'ai eu le plaisir de descendre au même hôtel et d'être placé près de lui à table. Nous avons causé, bu et trinqué jusqu'à ce que j'aie obtenu de lui tout ce qu'il m'importait de savoir.
 — Il rapporte des Indes toute une fortune en banknotes et en pierreries.
 — Il est resté quelques jours à New-York pour y escompter les traites considérables dont il était porteur ; mais c'est à Dover, ici-même, qu'il compte fixer sa résidence.
 — Sa femme et son fils sont déjà arrivés, je viens de m'en assurer à l'instant, et attendent le retour de James Roberts.
 — Mais quand revient-il ? demandai-je avidement.
 — Demain, s'il ne m'a pas menti, répondit Jack. Et il revient avec sa fortune, dont il ne se sépare pas un seul instant. Cette fortune est enfouie dans une caisse de fer compliquée de serrures et de secrets, laquelle se trouve elle-même renfermée dans une valise spécialement affectée à cet usage, et qui ressemble au plus vulgaire de tous les sacs de nuit ; de sorte qu'on lui volerait tous ses autres bagages, sans songer même à lui prendre la valise qui contient tous ses millions.
 — Et où demeure-t-il ? interrogea Benoit.
 — La maison est située sur la route de Washington à trois cents mètres de la ville.
 — Parfait ! m'écriai-je ; mais à quelle heure arrive-t-il ?
 — Probablement avec la marée.
 — C'est-à-dire entre neuf et dix heures du matin.
 — Ou du soir, répliqua Jack d'un air significatif.
 — Comment s'en informer ? fit Benoit.
 — C'est fait, dit Spum. C'est demain soir que le steamer doit entrer dans le port.
 — Bravo ! tout est pour le mieux ! m'écriai-je.
 — Il fut immédiatement convenu, reprit Gallois, que Benoit et moi nous nous déguiserions en portefaix, et que nous attendrions sur le quai l'arrivée du paquebot.
 — Quant à Jack, il devait se trouver là comme par hasard, et veiller à ce que sir Roberts ne confiât pas à d'autres qu'à nous les bagages dont il était porteur.
 — En effet, le lendemain soir, nous étions tous les trois à

notre poste, le cœur serré, pleins d'anxiété, guettant cette fortune qui nous tombait inespérément des nues.
 — Sir James Roberts n'avait pas menti. Au moment où le steamer accostait, Jack nous signala sa grosse figure rougeaude, se dirigea vers lui et poussa en l'apercevant un cri d'étonnement parfaitement inité.
 — Le gentleman mit pied à terre. Jack lui serra la main avec effusion, nous fit signe d'approcher, et occupa l'attention de sir Roberts pendant que nous chargions les malles que celui-ci nous désignait entre deux lambeaux de phrases.
 — Au milieu de ce va-et-vient, nos yeux n'avaient de regards que pour une horrible valise que le voyageur tenait à la main.
 — Elle seule était assez laide pour répondre au signalement que nous en avait donné Jack. Les autres malles, au contraire, étaient neuves et luisantes comme des escarboucles.
 — Assurément la ruse du gentleman aurait réussi à dépister les voleurs, si l'ivresse ne lui avait pas rendu la langue si longue.
 — Cinq minute après, on se mit en route.
 — Eh quoi ! fit Jack, vous êtes seul ?
 — Vous le voyez.
 — Votre femme et votre fils ne sont pas venus au devant de vous ?
 — Non, j'ai préféré les surprendre.
 — Alors, dit Jack, permettez-moi de vous accompagner jusqu'à votre porte.
 — Sir Roberts essaya de s'en défendre, mais Spum insista avec tant de grâce que le gentleman accepta. Il croyait peut-être que ce trop obligeant ami était pour lui une sécurité de plus.
 — Nous marchions devant, Benoit et moi, attendant un signal, quand, après avoir traversé la ville, Jack nous héla d'une voix forte.
 — Eh ! là bas, l'homme ! cria-t-il, n'avez-vous pas honte de laisser porter à ce gentleman cette valise qui l'embarrasse ?
 — Il faisait nuit noire. Derrière nous la ville sombre, dont on distinguait à peine les rues béantes, comme des gouffres sans fond. Devant nous, à deux cents pas, une lumière, celle qui brillait sans doute dans la maison du gentleman.
 — Au reproche que lui faisait Jack, Benoit courut vers sir Roberts et voulut lui prendre des mains la valise que nous convoitions ; mais comme il refusait obstinément de s'en dessaisir, Jack et moi essayâmes à notre tour de la lui arracher.
 — Il se défendit d'abord comme un beau diable, puis, voyant qu'il n'était pas de force à lutter, il abandonna le précieux colis, dont Benoit s'empara sur-le-champ.
 — Nous croyions en avoir fini avec cette entêté, lorsqu'un coup de feu retentit et Benoit tomba comme une masse, le nez en avant, tandis que la valise s'échappait de ses mains défaillantes et roulait dans la poussière.
 — L'Américain n'avait lâché que pour courir à des arguments plus convaincants. Il avait tiré son revolver et avait commencé par brûler la cervelle de celui qui tenait la valise.
 — Pauvre Benoit ! il ne poussa pas un cri.
 — Jack et moi restions seuls en face de cette fortune que nous étions menacés de perdre.
 — Paris écoutait d'un air distrait et avec un dégoût marqué. Gallois ne s'en aperçut même pas. Il était dans le feu du récit. Il s'animait au souvenir de cette lutte de trois hommes autour d'une fortune.
 — Tu ne connais pas les mœurs américaines, dit-il à Paris. Dans ce pays-là on tire un revolver de sa poche comme en France on sort un cigare de son étui.
 — Or, Jack Spum était Américain. Il était de force à s'expliquer avec sir Roberts.
 — Aussi, pendant que je me baissais pour éviter l'arme de l'enragé gentleman, un nouveau coup de feu retentit, mais cette fois ce fut sir Roberts, qui tomba.
 — Jack lui avait répondu par le même argument que le gentleman avait employé.
 — Désireux de me soustraire à ce carnage, qui répugnait à

tous mes instincts, je sautai sur la valise et je m'esquivai. Jack me suivit ; nous abandonnâmes, au milieu du chemin, les cadavres des deux victimes et les malles inutiles que nous roulions devant nous tout à l'heure. Puis, comme le bruit successif des deux détonations pouvait attirer du monde, nous prîmes nos jambes à notre cou et nous enfongâmes dans un petit bois voisin, placé là comme à souhait pour nous dérober à tous les regards.

— Autour de nous, rien ne bougeait. Partout un silence absolu. Décidément le ciel était pour nous.

— Mais le crime ne pouvait pas tarder à être découvert. L'important, pour nous autres étrangers, était de dépister la police, de faire disparaître la preuve du crime.

— Après une courte délibération, Jack et moi nous résolûmes de rentrer sur-le-champ à Dover et de nous montrer dans la taverne où nous avions l'habitude d'aller chaque soir.

— Aussi, comme nous ne pouvions pas traîner avec nous cette valise accusatrice, nous prîmes le parti de l'enterrer au pied d'un arbre, et de l'y laisser jusqu'à ce que le bruit de ces assassinats se fût calmé.

— Puis nous revînmes en toute hâte à Dover, nous bûmes tranquillement un grog chaud au genièvre, et nous regagnâmes notre hôtel.

— Malheureusement, la police fut informée, vers onze heures, que l'on avait trouvé deux cadavres sur la route de Washington. Le shériff se rendit sur les lieux et commença son enquête, pendant que nous dormions paresseusement, bercés par l'enivrante musique des millions qui tintaient à nos oreilles.

— Le corps de sir James Roberts fut reconnu. On fit des recherches, on apprit qu'il avait été vu sur le quai en compagnie d'un individu dont les matelots donnèrent le signalement.

— Le lendemain matin, Jack Spum était arrêté et reconnu par les témoins.

— On l'accusait, non seulement d'avoir assassiné sir Robert, mais encore d'avoir assassiné le commissionnaire qui portait les bagages du gentleman, et qui, supposait-on, avait eu la malencontreuse pensée de secourir la victime.

— Je recueillis tous ces détails de la bouche même des domestiques de l'hôtel. Il n'était pas encore même question de moi. Grâce à mon humble déguisement, j'avais passé inaperçu.

— Cependant je n'étais pas très rassuré. La version que l'instruction avait adoptée était assez plausible, mais la justice ne tarderait certainement pas à reconnaître son erreur, en supposant même que Jack ne confessât pas la vérité.

— J'étais sur des charbons ardents. Je songeais à fuir dans la crainte d'être arrêté comme complice, et, d'un autre côté, je ne pouvais pas me résoudre à quitter Dover, à abandonner cette fortune que j'y avais enfouie.

— Les circonstances me tirèrent miraculeusement d'embarras.

— Le lendemain dans la journée, le shériff, accompagné de deux policemen, conduisit Jack Spum à la maison de sir Roberts pour le confronter avec la victime qu'on y avait transportée.

— Le cortège était suivi d'une foule menaçante, qui grossissait à chaque pas et vomissait contre l'assassin les injures les plus violentes.

— Pendant que la confrontation avait lieu, cette populace s'accrut encore des curieux et des voisins. Ce n'était plus une foule, c'était une multitude avide de vengeance qui vociférait hurlait, demandant à grands cris qu'on livrât le prisonnier.

— Lorsque l'infortuné Jack sortit de la maison, cette populace avait soif de sang. Elle se rua sur le coupable, l'arracha des mains du shériff et des policemen, l'entraîna vers le bois voisin et le pendit à la branche d'un arbre qui bordait la route.

— Aux pieds de ce corps qui se balançait dans le vide, hommes, femmes, enfants se mirent à danser une ronde infernale, jusqu'à ce que leur victime eût râlé sous leurs yeux la dernière convulsion de l'agonie.

— J'appris une heure plus tard que le malheureux Jack Spum avait été lynché, mais qu'il n'avait pas parlé et qu'on ignorait ce qu'était devenue la valise de sir Roberts.

— En présence de ce dénouement sommaire, la justice ne eut sans doute pas devoir pousser plus loin ses investigations, mais la police reçut l'ordre de surveiller avec soin les faubourgs, et d'expulser de la ville quiconque n'y serait pas connu et ne pourrait se recommander de son consul ou d'un des plus notables commerçants.

— Aussi, deux jours après, quoique je me fusse bien gardé de rien changer à ma manière de vivre, je reçus la visite de deux agents qui me demandèrent mes papiers.

— Or, je n'en avais pas un, je ne connaissais âme qui vive en ce maudit trou. On me conduisit donc chez le shériff. Celui-ci, s'apercevant que j'étais français, me déclara que j'allais m'embarquer sur le champ pour New-York, d'où la sollicitude du gouvernement des États-Unis me reconduirait à ses frais jusqu'au Havre.

— Cette nouvelle fut pour moi un coup de foudre.

— Comment ! on allait me forcer à quitter Dover, on allait me réintégrer dans mon pays, sans que j'eusse le temps d'aller chercher le trésor dont j'étais devenu l'unique possesseur ! c'était absurde, insensé, impossible !

— J'essayai de protester, je m'indignai, mais le shériff fut inexorable. Il est vrai, je ne pouvais me recommander de personne, et je me serais bien gardé de me faire réclamer par le consul, mais c'est égal, c'était dur ! Je versais des larmes de rage.

— Deux heures après, on m'embarquait, sans presque me donner le temps d'emporter les hardes qui se trouvaient dans ma chambre d'hôtel. Il fallait s'éloigner, renoncer pour quelques temps à cette fortune que j'avais touchée, qui m'avait brûlé les doigts. . .

— Ah ! je me souviendrai toujours de ce que j'ai souffert pendant cette infernale traversée, à mesure que le navire qui m'emportait augmentait la distance qui me séparait de mon trésor !

— Au bout de trois semaines, l'Amérique me rendait à la France que j'avais fuie, et me jetait sur le pavé du Havre, sans argent, sans asile. Je foulais aux pieds ce sol malsain, sur lequel j'avais laissé une condamnation par coutume aggravée de rupture de ban.

— Elle a les yeux partout, cette police enragée. Ah ! elle ne fut pas longtemps à me repincer. Huit jours après, j'étais arrêté, dirigé sur Paris, reconnu malgré le faux nom que j'avais donné. Trois mois plus tard, j'étais envoyé à Cayenne.

— Il y a dix ans de cela ! soupira Gallois. Dix ans que je soupire après l'heure de liberté où je pourrai reprendre à la terre les millions que je lui ai confiés. . . Dix ans que je dévore mon impatience, que j'impose silence aux colères impuissantes qui grondent en moi. Et pendant ce temps, le trésor est toujours là, stérile, improductif. Que de jouissances perdues ! que de larmes répandues ! Que de sanglots étouffés !

Et, en effet, Gallois pleurait de rage en comptant ces dix années de baigne, dont la colère divine avait fait dix siècles.

Paris ne le regardait plus avec horreur : songeant à ce que cet homme avait dû souffrir, il le prenait en pitié.

— Sais-tu pourquoi je m'étais rapproché de toi ? reprit Gallois d'une voix saccadée ; c'est que je te savais également condamné pour vol et qu'en te voyant comme moi si avide de liberté, je croyais que toi aussi tu avais enfoui le produit de ton crime, qu'il te tardait comme à moi de secouer le joug pour jouir enfin du magot que tu t'étais ménagé.

— Comment ! misérable, vous avez cru cela ? s'écria Paris avec indignation.

— Oui. Ce n'est donc pas vrai ?

Paris ne répondit pas, mais releva fièrement la tête.

— Ecoute, dit-il, moi aussi je vais t'apprendre mon secret. Aussi bien, ce secret m'étouffe. Il me semble que cela me soulagera de le confier enfin à quelqu'un.

V

Pâris leva les yeux au ciel, comme pour y puiser le courage dont il avait besoin. Sa large poitrine se souleva en un long soupir, et il se recueillit quelques instants afin de rassembler ses souvenirs.

Quand il se redressa, il paraissait calme et résolu.

— Il y a trente-neuf ans, commença-t-il, dans la nuit du 29 au 30 juin 1817, une personne restée inconnue déposa dans l'étable d'une ferme un enfant mâle, bien constitué et âgé d'environ dix mois.

« Cette ferme était située à deux kilomètres de Lépeau un petit village de la Nièvre, dépendant de la commune de Douzy, à quatre ou cinq lieues de Cosne.

« Cette ferme était une dépendance du château voisin, dont elle n'était éloignée que de deux portées de fusil.

« Quant au château, il appartenait au comte de X... Il est inutile de le désigner sous son nom véritable.

« Le matin, en ouvrant l'étable pour mener paître ses moutons, le berger entendit des vagissements humains, ramassa l'enfant et, tout embarrassé de cette trouvaille inattendue, courut le porter chez la fermière.

« Le mari survint, et ces braves gens, non moins étonnés et embarrassés que le pâtre, résolurent de demander avis à leur maître avant de faire aucune démarche.

« On alla réveiller le comte, qui se leva et voulut s'assurer par lui-même de la véracité de ce récit. L'enfant était là pour l'attester. Le gentilhomme le considéra, examina soigneusement les langes dont il était enveloppé ; ces langes étaient propres mais grossiers et ne portaient aucune marque.

« — Eh bien ! fit, rondement le comte, puisque le ciel nous envoie cet enfant, nous n'aurons pas la cruauté de le chasser. Gardons-le, Marceline en aura soin, moi je me chargerai plus tard d'en faire un homme.

« Marceline, c'était le nom de la fermière, ne s'éleva point contre le désir manifesté par son maître. Elle donna à l'enfant place au feu et à la table.

« Le jour même, le gentilhomme alla faire sa déclaration au commissaire de police, qui dressa procès-verbal des circonstances dans lesquelles l'enfant avait été recueilli. On lui donna séance tenante le nom de Ferdinand, qui figure sur le calendrier à la date du 30 juin.

« Le magistrat ouvrit une enquête, fit faire par la gendarmerie et les gardes champêtres des recherches minutieuses dans les villages environnants, mais il fut impossible de découvrir l'auteur de cet abandon volontaire. Nulle part on ne s'était aperçu de la disparition d'aucun enfant.

Ferdinand porta donc à l'avenir ce nom d'emprunt dont on l'avait baptisé, et grandit à la métairie, en compagnie des enfants du fermier.

« A cinq ans, il se rendait utile. C'était lui qui menait paître les oies. A douze ans, il était de taille et de force à remplacer le berger, lorsque celui-ci était malade ou contraint de s'absenter.

« On disait qu'il était intelligent et beau.

« Le comte, qui, pendant ses promenades, l'avait souvent rencontré, lui caressait la joue en riant et l'appelant " mon petit Pâris."

« Personne ne comprenait pourquoi le gentilhomme appelait son berger Pâris ; mais, pour lui faire plaisir, on oublia le nom de Ferdinand, et l'on donna à l'enfant le sobriquet dont son père adoptif et maître l'avait affublé.

« Quant à Ferdinand, qui n'y comprenait pas plus que les autres, il avait consulté le maître d'école du village, qui lui apprit, en gasant pudiquement, que Pâris était un arberger, fils de roi, beau comme le jour, qui s'était rendu fameux par le jugement qu'il avait rendu sur la beauté de trois déesses du paganisme.

« Comme cette réponse était loin d'offenser Ferdinand, il accepta ce surnom de Pâris que tout le monde lui décernait, et continua de vivre comme il l'avait fait jusqu'alors.

« L'été, il menait paître les troupeaux, aidait à la fenaison, à la moisson.

« L'hiver, il allait au bois, seul, pour y ramasser le bois mort, ou avec les gardes qu'il se plaisait à accompagner dans leurs excursions.

« Le soir, il lisait les livres que le comte, le curé et le maître d'école lui prêtaient.

« Du reste, pas une plainte ne s'élevait contre lui. C'était l'enfant le plus docile et le plus soumis que l'on pût trouver.

« Peut-être comprenait-il déjà tout ce qu'il devait à son bienfaiteur et voulait il lui en témoigner sa reconnaissance.

« En effet, le comte se félicitait hautement de sa bonne action et répétait à qui voulait l'entendre qu'il ne souhaitait qu'une chose, c'est que son fils ressemblât un jour à l'enfant qu'il avait adopté.

« Ce fils n'avait encore que sept ans, mais c'était le garmement le plus entêté, le plus méchant, le plus despote qui se puisse imaginer.

« On le détestait du fond du cœur, mais on tolérait son exigence par égard pour son père que l'on adorait.

« Quant à Pâris, il n'avait encore révélé aucune aptitude, fait preuve d'aucun caractère. Cependant on crut s'apercevoir qu'il montrait plus de dispositions à suivre les gardes au bois qu'à garder les troupeaux. On le laissa faire.

« Au bout de quelques années, il avait quinze ans déjà, il passait pour connaître mieux que personne l'essence et l'âme d'un arbre, le terrain qui lui était le plus favorable. Mais ce qu'il excellait surtout à relever, c'était la piste d'un gibier.

« Rien qu'à l'aspect de l'empreinte, Pâris savait le nom de l'animal, son âge, son poids, il disait depuis combien de temps le gibier avait passé, dans quelle partie du bois il avait dû se remiser. Vingt fois les gardes avaient essayé de le mettre en défaut, vingt fois il avait éventé leurs ruses.

« Le bruit en arriva aux oreilles du comte, dont le plus clair des revenus consistait en forêts, et qui, de plus, était un chasseur émérite.

« Il éleva Pâris à la dignité de valet de chiens. Pendant l'automne, quand il y avait des chasseurs au château, c'était Pâris que l'on chargeait de faire le bois. Il était rare qu'il revint sans nouvelles. Il disait à son maître :

« — Les sangliers ont passé ici à telle heure, là à telle autre ; maintenant ils sont dans enceinte.

« Pas une fois il ne se trompa. On se rendait directement à l'endroit qu'il avait indiqué et l'on se plaçait. Il entrait dans le taillis avec les chiens qu'il découplait. Deux minutes après, les limiers donnaient de la voix et rencontraient.

« Au bout de cinq minutes, l'animal était lancé.

« Pâris était alors pris d'une espèce de délire. On entendait sa voix forte retentir dans la forêt, dominer les aboiements des chiens qu'il appuyait, les suivre pas à pas. Il avait pour les encourager des mots inconnus, des cris à 'ui, et les menait comme pas un vieux braconnier ne l'aurait fait.

« Pour toute arme, il portait un large couteau de chasse qui n'était jamais sorti de son fourreau.

« Grâce à cette infailibilité cynégétique, il était adoré des amis du comte. Pendant toute le temps que durait la chasse, les pièces d'or pleuvaient dans l'escarcelle de Pâris. C'était lui qui graissait les chaussures, qui nettoyait les fusils des invités.

« C'était à lui que son maître recommandait les chasseurs inexpérimentés, afin qu'ils ne revinssent pas bredouilles. Il les emmenait avec lui, leur montrait les lièvres au gîte, les faisans branchés, les lapins immobiles blottis sous les taies. Le chasseur maladroit finissait toujours par tuer quelque chose et, dans l'enivrement du triomphe, donnait un généreux pourboire à son guide.

« Quoique bien jeune encore, Pâris, à dix-neuf ans, fut élevé à la dignité de garde particulier.

« C'était alors un robuste gaillard de cinq pieds sept pouces, solidement charpenté, aux épaules larges, aux reins bien râblés, aux jambes nerveuses.

“ Il avait, disait-on, une magnifique tête, superbe d'expression et d'énergie ; de grands yeux noirs clairs et doux, une bouche un peu large, mais franche, et rouge comme du corail, des dents blanches et bien rangées, plantées à broyer du fer.

“ Le comte le montrait avec une sorte de vanité à ses amis. Après leur avoir vanté l'esprit et les qualités de son gardo, il disait : “ C'est pourtant moi qui ai élevé ce grand gaillard-là ! ” avec le même orgueil que s'il avait été sa nourrice et lui avait donné le sein.

“ Paris se prêtait de bonne grâce à ces exhibitions. Il avait pour cet homme, à qui il devait tout, un respect, une reconnaissance et un dévouement infinis.

“ Depuis qu'il portait un fusil, c'était à lui que le comte s'adressait de préférence quand il était à Paris, et quand il avait besoin de gibier pour sa table ou celle de ses amis. Paris ne manquait jamais d'envoyer la pièce que son maître avait spécialement désignée.

“ Il avait vingt ans quand le fils du comte vint passer ses vacances au château, avec son père, pour y faire ses premiers débuts.

“ Ce jeune homme se nommait Raymond. Il était dans sa quatorzième année et entraît à peine dans l'adolescence.

“ Il était venu régulièrement tous les ans au château, à l'époque des vacances scolaires, mais il y restait peu de temps. Il préférait déjà la vie bruyante et agitée des bains de mer à la tranquille sérénité de la province.

“ Comme c'était pour son fils une question de santé, le comte n'avait pas protesté contre ces goûts mondains prématurés.

“ Raymond ne restait guère à Lépeau plus de huit ou quinze jours. Il aurait donc été impossible, à ceux qui ne le voyaient que de loin, de porter sur son compte un jugement définitif.

“ Cependant on avait entendu dire déjà par les domestiques de son père — car les domestiques ne servent qu'à raconter ce qu'on désirerait cacher — que ce jeune homme avait un caractère déplorable, qu'on avait été obligé de le retirer de tous les collèges ou pensions dans lesquels il avait été placé, et qu'il avait usé en un an trois ou quatre précepteurs différents.

“ Le lendemain de son arrivée, le maître de Paris le fit appeler.

“ — Mon ami, lui dit-il avec bonté et du même ton qu'il lui aurait adressé une prière, je vais te confier l'éducation de Raymond en matière de chasse. Je crains bien que tu aies fort à faire, car mon fils affecte déjà des airs d'indépendance inquiétants, et manifeste parfois sa volonté d'une façon trop absolue. J'espère que ces côtés anguleux de son caractère s'arrondiront avec l'âge. Néanmoins je te supplie de montrer une grande patience et de faire pour lui ce que tu ferais pour moi.

“ Le garde s'inclina gravement et protesta de son aveugle obéissance.

“ Ainsi les domestiques avaient raison ; Raymond avait certainement un caractère difficile, puisque son père le reconnaissait lui-même.

“ Or le comte était très indulgent, trop indulgent peut-être. Veuf depuis dix ans, il avait plus que cet enfant au monde sur qui reposer son affection, à qui transmettre son nom et sa fortune.

“ Dans le principe, il souscrivit à tous les caprices de cet unique héritier. Il n'osa exercer contre lui aucune des rigueurs salutaires auxquels les parents sont quelquefois forcés de recourir : il s'abusa lui-même sur les défauts de Raymond.

“ Quand l'enfant atteignit l'âge de raison, il était habitué déjà à voir tout ployer devant ses désirs.

“ Son père pensa que le moment était venu de mater cette autocratie enfantine. Il mit Raymond au collège.

“ Mais cette vie nouvelle ne fut point du goût du petit pensionnaire. Ayant joui jusqu'alors d'une liberté sans contrôle, il voulut dicter à ses camarades ses tyranniques volontés, mais il se heurta à une résistance qui le surprit étrangement tout d'abord. Il essaya de s'imposer, d'employer la violence, il fut battu et rossé sans pitié par ceux qu'il prétendait dominer.

“ Il se plaignit à ses professeurs, qui lui tournèrent le dos ; à son père qui lui répondit :

“ — C'est bien fait !

“ Alors ne pouvant ou plutôt ne voulant pas s'astreindre au nouveau régime qu'on lui faisait subir, il prit systématiquement le parti d'être l'élève le plus paresseux, le plus insoumis, le plus insupportable.

“ Il y réussit si complètement qu'au bout de six mois le proviseur écrivit au comte pour le prier de vouloir bien reprendre son fils, s'il voulait lui éviter la honte d'être officiellement chassé du lycée.

“ Le cœur d'un père est un trésor d'indulgence.

“ Le gentilhomme pensa que Raymond avait besoin d'un peu plus de ménagements. Il se mit en quête et choisit pour son fils une pension dont le régime fût plus doux et plus conforme à la vie de famille que son enfant avait menée jusqu'alors.

“ Malheureusement, aucune concession ne devait trouver grâce devant ce petit despote. Après une année difficilement écoulée, le maître de pension déclara qu'il ne voulait pour aucun prix se charger à l'avenir de l'éducation du jeune réfractaire.

“ Raymond avait douze ans. Il ne savait rien ou peu de chose. Son père prit le parti de le garder chez lui et de lui donner deux professeurs. Ce système réussit un peu mieux que les autres. L'enfant avait enfin obtenu ce qu'il voulait.

“ Il n'ignorait pas qu'il lui était impossible d'affranchir entièrement sa jeunesse de travaux qui partageaient tous les enfants de son âge. Il se résigna, mais, au sein de cette apparente docilité, il conserva son même esprit de révolte, et ne sut pas le contenir assez pour ne pas le laisser éclater de temps à autre.

“ Au bout de quelque temps, les professeurs se retirèrent, puis ils se succédèrent les uns aux autres, au grand détriment de l'éducation de Raymond.

“ A quatorze ans, c'est-à-dire en l'espace de deux années, cet entêté recalçitrant avait déjà eu sept ou huit professeurs tués sous lui.

“ Ce fut alors que le comte recommanda son fils à Paris.

“ Paris eut plus de chance que les autres. Il trouva grâce devant le petit gentilhomme.

“ Evidemment la chasse avec sa vie nomade et accidentée était beaucoup plus du goût de Raymond que les livres sur lesquels on tentait de le faire pâlir.

“ Paris eut cependant cruellement à souffrir de l'irritabilité de son disciple en saint Hubert. A la moindre contrariété dont souffrait Raymond, il ne manquait pas de reprocher au pauvre garde son origine inconnue et de lui rappeler que, sans la bonté du comte, l'enfant trouvé serait peut-être mort de faim.

“ Paris dévorait en silence ces reproches, qui n'étaient, après tout, que l'expression de l'exacte vérité.

“ De tout ce que lui avait dit son maître, il n'avait retenu que quelques mots, mais ces paroles étaient gravées dans son esprit en lettre de feu. “ Fais pour mon fils ce que tu ferais pour moi ”, avait dit le gentilhomme.

“ Paris ne l'oubliait pas.

“ Jamais il ne se plaignait à qui que ce fût des duretés que lui prodiguait son élève, si bien que le comte était enchanté, et que Raymond lui-même avait fini par avouer à son père que “ Paris était une brute, mais non pas un méchant homme ”.

“ Dans la bouche de l'adolescent, ces paroles étaient bienveillantes et renfermaient presque un éloge.

“ Au bout de cinq ans, l'éducation du petit veneur était à peu près terminée.

“ Le jeune homme avait tenu tout ce que l'enfant avait promis. Au dire des domestiques, toujours, il était paresseux, ivrogne, libertin, dissipateur et emporté.

“ Paris, aux oreilles de qui ces échos de l'antichambre venaient résonner, n'en prenaient que ce qu'il voulait, mais il devait bientôt savoir à quoi s'en tenir sur le compte de son jeune maître.

" Il aimait une jeune fille de Lépeau, la fille d'un maréchal ferrant, nommée Jeanne.

" C'était une belle enfant de dix-huit ans, au teint mat, aux cheveux épais et luisants comme l'aile du corbeau, aux sourcils et aux yeux noirs, plus brillants que le diamant.

" Le maréchal avait des prétentions. Il ne voulait donner sa fille qu'à un gendre qui lui apportât mille écus.

" Jeanne aimait Paris et lui avait juré qu'elle attendrait patiemment qu'il eût complété la somme. En effet, grâce à son économie et aux libéralités des amis du comte, Paris avait mis en cinq ans quinze cent francs de côté. En cinq autres années, il pouvait en économiser autant, sinon plus ; c'était donc une affaire de patience.

" M. Raymond lui-même, quoiqu'il n'assistât pas au mariage, avait voulu se faire représenter par un cadeau digne de lui. Il avait envoyé à son professeur en vénérie un admirable fusil de Paris et cinq cents cartouches assorties.

" Paris riait, pleurait, baisait la main du comte, embrassait sa femme. Il ne savait littéralement plus que faire de ces bonheurs amoncelés.

VI

" Dix ans s'écoulèrent. Paris était père d'une ravissante jeune fille.

" Le comte de X... habitait régulièrement son château, mais son fils n'y faisait plus que courtes apparitions.



Je vous jure que mon mari est innocent.

" Mais le gentilhomme que les canons du pays instruisirent de cet amour, daigna rendre visite à l'inflexible maréchal et lui déclara qu'il compléterait la somme, et " peut-être même quelque chose de plus ".

" Le père de Jeanne s'épanouit comme un soleil, déclarant que c'était pour lui un grand honneur que monsieur le comte daignât s'intéresser à ces pauvres enfants.

" Le populaire gentilhomme conduisit bravement la noce, servit de père à l'orphelin qu'il avait recueilli, et, au dessert, se fit apporter la corbeille qu'il destinait aux jeunes époux.

" Outre une foule d'objets utiles, cette corbeille renfermait quinze cent francs et la nomination de Paris au grade de garde principal, ce qui lui donnait la haute main sur ses collègues.

" Raymond menait la vie à grandes guides, jouait, pariait, perdait.

" Deux ou trois fois son père avait payé ses dettes.

" Enfin, las d'encourager par sa faiblesse des prodigalités ruineuses, il avait déclaré à son fils qu'il ne lui donnerait plus rien en dehors de la pension qu'il lui fournissait mensuellement.

" Or, à cette époque, Raymond passait pour avoir trois ou quatre cent mille francs de dettes.

" Le comte était devenu de plus en plus sédentaire.

" Bien qu'il eût conservé à Paris l'appartement qu'il y occupait depuis plus de trente ans, il n'y allait plus passer l'hiver comme autrefois.

" A peine quittait-il le château pour une huitaine de jours. Il revenait presque aussitôt.

« Il était triste. Un grand découragement semblait s'être emparé de lui. Il ne sortait presque plus de son parc, pour surveiller, selon sa coutume, ses coupes de bois ou ses fourneaux à charbon.

« C'était Paris à qui était échue cette responsabilité. Ses relations avec son maître étaient nécessairement de plus en plus fréquentes, par suite des instructions qu'il était forcé de venir prendre chaque jour.

« Dans le principe, le comte lui donnait assez régulièrement ses ordres ; mais, peu à peu, il arriva à ne le faire qu'avec une sorte de lassitude.

« Enfin, il répondit un jour à Paris d'un air ennuyé :

« — Fais ce que tu voudras.

« Paris voyait bien que son maître souffrait, mais il ne connaissait pas la cause de son chagrin.

« Peu à peu, il était devenu, non plus seulement le garde principal, mais encore l'intendant du gentilhomme.

« C'était lui que le comte avait fini par charger de régler ses comptes, de traiter avec ses acquéreurs. Paris s'acquittait de ses fonctions avec autant de zèle qu'il se fût agi de ses propres intérêts.

« Il n'y avait qu'une voix à cet égard.

« Ce rapprochement incessant qu'amenaient les affaires entre le gentilhomme et celui qu'il avait recueilli, élevé, marié, doté, fit fondre insensiblement l'enveloppe de glace dans laquelle se drapait stoïquement le comte.

« Il entra dans la voie des confidences.

« La cause de son chagrin ne fut plus un mystère pour Paris : c'était Raymond.

« Le jeune dissipateur menait une vie de plus en plus déréglée. Son père ne pouvait plus mettre les pieds à Paris sans entendre parler des prodigalités et des extravagances de son fils. Voilà pourquoi il avait pris le parti de n'y plus aller.

« Une fois engagé dans les aveux, le gentilhomme ne s'arrêta plus. Il était seul, il se faisait vieux, il avait le cœur gros. A qui pouvait-il mieux confier ses secrètes douleurs qu'à l'orphelin qui lui devait tout, qu'à l'homme qui avait su reconnaître, par une conduite irréprochable, les bienfaits dont on l'avait comblé ?

« Paris essaya de consoler le malheureux père. Il égrena l'une après l'autre toutes les banalités que l'on débite en pareil cas, assura que cette exubérance de jeunesse n'aurait qu'un temps, que cette fièvre de dissipation s'éteindrait bientôt...

« Le vieux gentilhomme secouait la tête avec incrédulité. Il désespérait évidemment du retour de cet enfant terrible, dont les apparitions se faisaient de plus en plus rares.

« Il était doublement atteint : dans son amour de père et dans son orgueil de gentilhomme.

« Il savait que Raymond était perdu de dettes, qu'il avait escompté déjà en grande partie l'héritage paternel, et pour ne pas assister à ce naufrage de sa fortune il se condamnait à la retraite. La douleur et la honte faisaient lentement leur œuvre. Il mourait à petit feu.

« Au milieu de l'été de 1852, il y a cinq ans et demi, Raymond, qu'on n'attendait pas, qu'on n'avait pas vu depuis plus d'un an, arriva tout à coup au château et manifesta l'intention d'y séjourner quelque temps.

« Paris essaya par tous les moyens en son pouvoir de donner des distractions à son jeune maître.

« Il lui fit parcourir ses domaines, lui expliqua les menus détails de l'exploitation, le consulta même pour savoir si le vicomte ne désirerait pas modifier les quelques imperfections qu'il lui signala.

« Il ne trouva devant lui qu'un esprit blasé, un cerveau creux, une indifférence inerte.

« Que m'importe ! répondait Raymond. Puisque mon père s'en rapporte à toi, c'est qu'il s'en trouve bien. Je me garderais bien de m'en mêler, moi qui n'y connais rien.

« Pourtant une promenade au grand air, l'activité qu'il déployait pendant toute une longue journée avait produit sur lui un bienfaisant résultat.

« Il dormait bien, mangeait avec plaisir, — ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps, disait-il. Et il n'était pas trop triste pour un dépaycé de la grande ville.

« Quant au comte, il était visiblement heureux. L'arrivée de son fils l'avait rajeuni.

« — Ah ! lui disait-il avec un soupir, si tu voulais demeurer auprès de moi, renoncer à ces prodigalités qui te ruinent et qui ruinent ta santé...

« — Oh ! père, l'arrêterait nettement Raymond, si tu veux que je reste ici quelques jours, pas de morale, je t'en supplie !

« — Mais malheureux, c'est dans ton intérêt que je te parle de la sorte.

« — Oui, je veux bien le croire ; mais comme tu ne veux pas payer mes dettes, comme je ne te le demande même plus, permets-moi d'agir à ma guise. Prends-moi quand j'arrive, laisse-moi quand je m'en vais : c'est tout ce que je désire ! Grâce à Dieu, je ne suis plus un enfant, je suis majeur, doublement majeur, puisque j'ai vingt-cinq ans révolus, je n'ai plus besoin de tutelle.

« Le comte se taisait. Pour garder son fils près de lui, il contenait ses reproches, il dévorait ses chagrins.

« Lui aussi, il s'efforçait de distraire Raymond. Il avait renoué ses anciennes relations avec les propriétaires voisins. Il les invitait à chasser, à dîner. Le château avait repris sa gaieté des anciens jours.

« Parmi les invités du gentilhomme se trouvait le baron de Jouve. Il habitait à deux kilomètres de là une magnifique propriété, dont il avait manifesté l'intention de se défaire à plusieurs reprises.

« A table, la conversation effleure tous les sujets.

« — Eh bien ! baron, demanda le comte, avez-vous toujours l'intention de quitter notre beau pays ?

« — Plus que jamais, répondit M. de Jouve. Je me suis décidé à habiter la Touraine, qui est le pays de ma femme. Elle y a une magnifique propriété. Aussi, comme celle-ci me ferait double emploi, je me suis résigné à la vendre.

« — Ah ! c'est fait ?

« — Depuis six mois, vous le savez bien.

« — Oui, mais j'espérais que cela ne serait pas définitif.

« — L'avez-vous bien vendu, du moins ?

« — Je suis assez content, dit le baron en se frottant les mains.

« — On m'a parlé de douze cent mille francs. Est-ce exact ?

« — Si exact que je viens de les toucher à l'instant chez le notaire, que je les ai là, sur moi, dans mon portefeuille.

« — Et quand comptez-vous nous quitter ?

« — Demain. Je passe ce soir au château ma dernière nuit. Je n'y suis pas même installé ; j'ai renvoyé tous mes domestiques.

« — Comment ! s'écria Raymond, vous êtes seul au château !

« — A peu près, car mon jardinier demeure à plus de cent mètres des bâtiments.

« — Diable ! mais savez-vous que ce n'est guère prudent ? fit observer quelqu'un. Avec une somme pareille en poche...

« — Voulez-vous que je vous fasse préparer une chambre ? proposa le comte.

« — C'est inutile, mon ami, je vous remercie. J'ai donné l'ordre à mon jardinier de venir me chercher avec sa cariole.

« — Il s'en retournera.

« — Vous êtes mille fois aimable, mais il faut que je sois demain matin de très bonne heure au château pour le remettre entre les mains de mon acquéreur ; je ne puis pas y manquer.

« — Comme il vous plait, fit le comte.

« Et la conversation roula sur un autre sujet.

« A neuf heures, au moment où s'organisaient les parties du whist, on vint prévenir le baron que son jardinier était arrivé.

« Il s'excusa de se retirer si tôt et s'éloigna.

« Raymond avait refusé de faire la partie.

« — Non, avait-il répondu, j'aime mieux aller prendre l'air, faire un peu d'exercice.

" En effet, il profita sur-le-champ du départ de M. de Jouve, qu'il accompagna jusqu'à sa voiture.

" Il lui serra la main, lui souhaita bon voyage et arpenta fiévreusement les allées du parc.

" Bientôt cette promenade monotone dégénéra en une marche saccadée. Il sortit du jardin et se dirigea à grands pas vers la demeure de Pâris.

" Celui-ci était seul quand son maître entra.

" —Tu femme n'est pas là ? demanda Raymond.

" —Non, elle est allée donner un coup de main à la cuisine du château et ne reviendra guère avant minuit.

" —Tant mieux ! fit Raymond. J'ai quelque chose à te demander.

VII

" Le vicomte prit place sur une chaise que lui offrit Pâris.

" —Qu'y a-t-il pour votre service ? demanda la garde avec empressement.

" —Oh ! une chose bien simple, répondit délibérément Raymond. Je voudrais que tu me prêtasse un pantalon, une blouse, des souliers, un mouchoir, en un mot, un habillement complet.

" —Pour vous ? fit Pâris abasourdi.

" —Oui, reprit le jeune écervelé avec une indifférence parfaitement jouée. J'ai un rendez-vous avec une femme des environs... je ne veux pas être remarqué...

" —Bien, bien, monsieur Raymond, dit Pâris ; je n'ai pas besoin d'explication.

" Il se dirigea vers une armoire, en tira un costume complet du paysan, le meilleur qu'il possédât, et l'apporta au vicomte.

" —Voulez-vous passer dans ma chambre ? proposa-t-il.

" —Non, c'est inutile. Je changerai en route, dit le comte en roulant le paquet sous son bras.

" Il se rapprocha de la porte ; mais, au moment d'en franchir le seuil, il s'arrêta.

" —Ne m'as-tu pas dit que ta femme ne serait guère de retour avant minuit ?

" —C'est probable, car elle ne rentre guère plus tôt les jours où il y a grand dîner au château.

" —Alors je tâcherai de revenir avant elle. J'aime autant qu'elle ignore que je suis venu.

" —Je vous attendrai, monseigneur.

" Raymond fit mine de s'éloigner encore, mais il s'arrêta de nouveau.

" —Surtout, recommanda-t-il, quoi qu'il arrive, ne dis à qui que ce soit que tu m'as prêté un vêtement.

" —Ne craignez rien, monseigneur ; je vous en donne ma parole, dit Pâris.

" Sur cette promesse, Raymond disparut.

" Par discrétion, Pâris ferma la porte derrière lui, ne voulant pas même regarder de quel côté se dirigeait son jeune maître.

" Lorsque Jeanne revint, il était minuit passé. Deux domestiques l'accompagnaient. Elle ouvrit sa porte, les remercia et fut fort étonnée de trouver Pâris encore debout.

" —Tiens ! tu n'es pas couché ? fit-elle.

" —Non, répondit son mari. J'étais en train de relever mes comptes.

" Jeanne crut s'apercevoir qu'il était gauche et embarrassé.

" Cependant, elle n'y fit pas grande attention, passa dans sa chambre et se déshabilla.

" Pâris restait dans la pièce d'entrée, qui servait à la fois de cuisine et de salle à manger.

" —Eh bien ! tu ne viens pas ? cria-t-elle.

" —Ne t'occupes pas de moi, dit le garde. Je veux terminer le travail que j'ai commencé.

" —A ton aise, répliqua Jeanne. Moi, je tombe de sommeil et je dors.

" Pâris était assis devant une table. Pour se donner une contenance, il avait étalé devant lui des papiers, mais il ne les regardait pas. Il écoutait les bruits du dehors.

" —Et M. Raymond qui ne revient pas ! murmura-t-il.

" Comment faire ? Lui qui ne veut pas qu'on sache...

" Une heure sonna. Personne !

" —Tant pis ! fit Pâris, je me couche.

" Il ferma la porte d'entrée, éteignit sa lampe, et vint prendre place auprès de sa femme.

" Le lendemain, à cinq heures du matin, il était sur pied comme à l'ordinaire, et commençait sa tournée. Le vicomte n'avait pas reparu.

" Pâris se dirigea vers le château. Il apprit par les domestiques que M. Raymond était rentré vers onze heures et demie, trempé de sueur, haletant, et qu'il était monté dans sa chambre sans aller saluer ses invités qui faisaient encore le whist au salon.

" —Diable ! pensait-il en s'éloignant. Il paraît que le père ou le mari ont donné la chasse à monsieur le vicomte.

" Vers huit heures, il revint chez lui pour déjeuner.

" —Tu ne sais pas ? lui dit sa femme.

" —Quoi donc ?

" —Tu connais bien le baron de Jouve ?

" —Sans doute. Celui qui était hier à dîner au château ?

" —Celui-là même, précisa Jeanne.

" —Eh bien ! il a été volé hier soir, et, comme il essayait de se défendre, il a été blessé d'un coup de pistolet.

" —Est-il mort ?

" —Non. Il a même pu faire sa déposition ce matin.

" —Ah ! tant mieux ! dit Pâris en respirant bruyamment. Connait-on le voleur ?

" —Pas encore.

" —Et combien lui a-t-on emporté ?

" —Plus de douze cent mille francs.

" —Miséricorde ! s'écria Pâris. Douze cent mille francs, dis-tu ? Mais c'est une fortune !

" —Oui, le prix de ses terres qu'il avait vendues, et dont il avait touché le montant hier !

" —Qui t'a dit cela ?

" —Je l'ai su à la ferme, en allant chercher mon lait. Du reste, tout le monde en parle à présent. C'est la fable du pays.

" —A quelle heure le crime a-t-il été commis ?

" —Entre dix et onze heures.

" —C'est le baron qui l'a déclaré ?

" —Non seulement lui, mais son jardinier, qui s'était mis d'abord à la poursuite du voleur.

" —Alors ils ont pu donner son signalement, dit Pâris.

" —Très vaguement. Il faisait nuit ; ils l'ont à peine aperçu.

" —Bah ! on finira bien par le découvrir, fit le garde. Déjeunons, je meurs de faim.

" Et il se mit à table.

" Il avait terminé son repas et fumait tranquillement sa pipe. Sa petite fille âgée de huit ans, était grimpée sur ses genoux et tirait la moustache de son père, quand il entendit au-dehors un grand bruit de voix et un piétinement.

" Il se leva, se dirigea contre la porte et distingua le comte au milieu d'un cercle de sept ou huit personnes.

" Il reconnut également trois ou quatre invités. Mais ses regards se fixèrent avec étonnement sur un groupe de trois personnages qu'il n'avait jamais vus.

" L'un d'eux était vêtu de noir et soigneusement cravaté de blanc ; l'autre avait un costume à peu près semblable et tenait à la main une écharpe tricolore ; le troisième était aussi habillé de noir, mais son costume était loin d'avoir la même fraîcheur que les autres. C'était bien certainement un subalterne. Il portait sous le bras un paquet volumineux.

" Pâris les examinait curieusement. Ils se rapprochaient de sa maison.

" Le comte fit quelques pas en avant.

" —Entrez, messieurs, dit-il à ces graves personnages, mais, je vous en prévient, ce n'est pas ici que vous trouverez celui que vous cherchez.

—Nous en sommes certains d'avance, répondit l'homme à la cravate blanche, mais notre devoir est de frapper à toutes les portes.

—Entrez donc, messieurs, dit galamment le comte.

Pâris se découvrit avec respect et avança les quatre seules chaises dont il disposait.

Le gentilhomme fit signe à ces messieurs de prendre place ; ils s'assirent près de lui et un silence glacial s'établit aussitôt.

Le comte se tourna vers Jeanne et vers son garde, que cette visite avait instinctivement paralysés de surprise et de frayeur. A côté d'eux, leur petite fille se pelotonnait tremblante dans les jupes de sa mère.

—Ne craignez rien, leur dit le gentilhomme ; ces messieurs sont : l'un le juge d'instruction, l'autre le commissaire de police. Ils sont venus sur les lieux pour connaître l'auteur de l'attentat qui a été commis hier soir sur le baron de Jouve. Si vous pouviez leur fournir quelque renseignements utiles, je n'ai pas besoin de vous conjurer de leur venir en aide.

Pâris s'inclina docilement.

—Approchez, mon ami, lui dit le juge d'instruction sur un ton d'extrême bienveillance.

Le garde s'avança avec calme.

—Comment vous nommez-vous ? demanda le magistrat.

Le garde s'avança avec calme.

—Ferdinand dit Pâris.

—Votre âge ?

—Trente-quatre ans.

—Votre profession ?

—Garde particulier de monsieur le comte.

—Vous êtes marié ?

—Marié et père de famille.

—Où êtes-vous né ?

—Je l'ignore. J'ai été abandonné par mes parents, recueilli et élevé par la bienfaisance du maître de céans.

—Et vous jurez de dire la vérité, rien que la vérité ?

—Je le jure, répondit Pâris.

Le magistrat fit un signe.

L'homme noir, qui se tenait debout derrière lui, s'approcha de la table et y déposa le paquet dont il était porteur. C'étaient des habits de toile bleue, des souliers, un mouchoir et un chapeau mou de feutre gris.

A mesure qu'il les étalait, le juge d'instruction et le commissaire ne perdaient pas de vue Pâris, qui se détournait avec embarras.

—Connaissez-vous ces vêtements ? Savez-vous à qui ils appartiennent ? fit le magistrat.

Jeanne, qui s'était approchée et les avait soigneusement examinés, n'attendit pas la réponse de son mari.

—Parbleu ! ils sont à Pâris, s'écria-t-elle avec vivacité.

En même temps, elle étendit le bras en avant pour s'en emparer.

L'exclamation et le geste de Jeanne produisirent sur les assistants un effet foudroyant.

Pendant que le magistrat arrêta du geste le bras de Jeanne, le comte, bouleversé, se levait.

—Ce que dit cette femme n'est pas vrai, dit-il. C'est impossible !

Pâris se prit à sourire.

Ainsi, vous les reconnaissez, demanda le juge d'instruction.

—Parfaitement. Pourquoi m'en défendrais-je ?

Le magistrat fit un signe. L'homme noir sortit aussitôt.

—Pouvez-vous me donner l'emploi de votre soirée d'hier ? demanda encore le juge.

—Rien n'est plus facile, répondit Pâris. Je n'ai pas bougé d'ici.

—A quelle heure êtes-vous rentré ?

—A huit heures et demie.

—Et vous n'êtes pas sorti de chez vous ?

—Non monsieur, j'étais encore de bout quand ma femme est revenue vers minuit.

—Mais, de huit heures et demie à minuit, qu'avez-vous fait ?

—J'ai relevé des comptes sur mon carnet.

—Avez-vous des témoins pour le prouver ?

—Aucun, répondit Pâris. Ma fille seule pourrait en témoigner, mais elle dormait.

—Ainsi, personne que vous, n'est en état d'affirmer ce que vous soutenez ?

Pâris chercha. A la manière dont le magistrat l'interrogeait, il pressentait que toutes ces questions étaient autant de dangers. Aussi, quoiqu'il fût loin d'en soupçonner la nature, il n'aurait pas été fâché de les détourner.

Mais la seule personne qu'il eût vue la veille, c'était Raymond. Encore n'était-il venu qu'à neuf heures et n'était-il pas resté plus de dix minutes. Or, non seulement le témoignage du vicomte n'aurait pas été d'une grande importance, mais encore Pâris lui avait promis le secret. Il se décida donc à ne pas parler de cette visite.

—Non, répondit-il. Personne que moi ne peut prouver que je n'ai pas bougé d'ici.

A peine avait-il fait cette réponse que l'homme noir reparut. Derrière lui, Pâris distingua les buffleteries jaunes de deux gendarmes.

Quant au magistrat, il se tourna vers le comte, et fit un geste qui signifiait :

—Vous voyez, je ne puis faire autrement.

Puis se tournant vers le garde :

—Ferdinand Pâris, prononça-t-il gravement, a le nom de la loi, je vous arrête !

A ces mots, les gendarmes entrèrent et vinrent se placer aux côtés de l'accusé.

—Moi ! s'écria Pâris dont le visage devint livide. Arrêté, moi !... Et pourquoi ?

—Mais, malheureux ! gémit le comte, tu ne sais donc pas que les vêtements que ta femme et toi vous avez reconnus sont ceux que portait l'assassin ?

—Quel assassin ? fit Pâris, épouvanté.

—Celui du baron de Jouve.

—Eh bien ! que m'importe ? demanda naïvement le garde.

—Vous voyez bien, dit le comte au juge d'instruction, que ce pauvre diable ne se doute même pas de l'accusation qui pèse sur lui. On lui a volé ces habits, bien certainement.

—Monsieur le comte a raison, affirma Jeanne. Ces habits étaient encore là hier, dans cette armoire, je les y ai vus.

A ces mots, elle courut vers le bahut, qu'elle ouvrit fiévreusement.

—Tenez, messieurs, reprit-elle avec égarement, vous pouvez vous en assurer, la place est vide.

—Cependant il ne peut y avoir d'erreur ni de malentendu, dit le magistrat. Ces habits ont été trouvés dans le bois voisin, qui sépare les propriétés du comte de celle du baron. L'empreinte des souliers que voici s'adapte exactement aux empreintes que le coupable a laissées, le nombre et la disposition des clous sont identiquement les mêmes, et les traces que nous avons relevées et suivies conduisent à ce petit bois.

—C'est impossible ! se défendait Jeanne.

—Impossible, dites-vous ! répliqua le juge. Mais regardez donc sur cette blouse cette tache de sang ! Voilà la preuve de l'assassinat. Voulez-vous maintenant une preuve du vol ? Je vais vous la donner.

En même temps, il fouillait dans la poche du pantalon et retirait un rouleau d'or de mille francs.

Le rouleau avait été éventré à l'une de ses extrémités. Quelques louis s'en étaient échappés et étaient tombés dans la poche.

—Eh bien ! qu'avez-vous à répondre ? demanda le magistrat à Pâris. Ces habits sont bien à vous, n'est-ce pas ?

Oui, balbutia Pâris confondu.

—Ne soupçonnez-vous personne de vous les avoir volés ? Ne les avez-vous pas prêtés à quelqu'un ?

Cette question fut une véritable révélation pour le malheureux garde. Mais en même temps il demeura foudroyé.

“ Comment ! celui à qui il avait prêté ces habits, c'était le vrai coupable ? Pouvait-il venir d'abord à la pensée de ce malheureux qu'un gentilhomme, fils de gentilhomme, pût commettre une action semblable ?

“ Maintenant l'horrible vérité se faisait jour dans son esprit. Le voleur, l'assassin, c'était Raymond.

“ Chacun suivait d'un œil anxieux ce qui se passait sur le visage de Paris.

“—Vous avez raison ! s'écria-t-il rayonnant.

“—Ainsi, interrogea le magistrat, ces vêtements, on vous les a volés... empruntés ?

“ Paris allait répondre affirmativement ; déjà son geste avait devancé sa parole, lorsque son regard se croisa avec celui de son maître.

“ Il se représenta alors le désespoir du vieillard en présence de l'accusation écrasante qu'il allait porter. Il se souvint que cet homme l'avait sauvé de l'abandon, de la misère, lui avait donné la vie, l'éducation, un rang, une position.

“ Il avait reçu les confidences de ce pauvre père ; il lui avait vu verser des larmes de sang sur l'inconduite de son fils ; il avait été témoin de son chagrin, de sa honte, de son désespoir.

“ Que deviendrait l'orgueilleux gentilhomme si la lumière se faisait autour de ce monstrueux attentat ! Evidemment il ne survivrait pas à son déshonneur. Que la souffrance le tuât ou qu'il se tuât lui-même, un aveu de Paris était son arrêt de mort.

“ Le garde ne répondait pas. Pouvait-il déshonorer, assassiner sûrement à son tour celui dont les bienfaits n'avaient pas cessé de le poursuivre depuis son enfance ? Par quel acte de dévouement, par quel sacrifice avait-il reconnu jusqu'ici tant de bontés ? Il s'était conduit avec honneur et probité, mais tout homme honnête en aurait fait autant.

“ Envers la société il avait rempli son devoir, et pas autre chose ; mais envers son bienfaiteur il ne s'était pas acquitté.

“ La reconnaissance dont il était pénétré, il n'en avait jamais donné la preuve.

“ Eh bien ! l'occasion se présentait de la témoigner. Obscurément, à l'insu de celui qui en était l'objet, soit ! Mais plus le sacrifice était obscur, plus il était grand ; Paris n'était pas un fanfaron de vertu. Il ne tenait pas à ce que l'univers l'admirât.

“ Il lui suffisait d'être en paix avec Dieu et avec sa conscience.

“ Il jeta sur le comte un regard de remerciement dans lequel il s'efforça de faire passer son âme tout entière, et leva les yeux au ciel, comme pour le prendre à témoin de son sacrifice. C'en était fait ! Paris se dévouait.

“ Pour assurer l'honneur et le repos de son maître, il gardait le silence.

“—Répondez donc, fit le magistrat avec un peu d'impatience. A qui les avez-vous prêtés ces habits ?

“—Je ne les ai pas prêtés, dit Paris le front haut.

“—Espérez-vous donc nous faire croire qu'on vous les a volés, quand votre femme affirme qu'ils étaient hier dans votre armoire, quand vous prétendez vous-même n'avoir pas quitté votre maison de la soirée ?

“—Je n'espère rien que de Dieu, répondit Paris.

“—Alors je suis forcé de vous maintenir en état d'arrestation.

“—Faites votre devoir, monsieur.

“ Sur un geste du juge d'instruction, les gendarmes posèrent la main sur l'épaule de Paris et l'entraînèrent.

“ Alors se passa une scène déchirante, pendant laquelle le pauvre diable faillit perdre le courage dont il avait fait provision.

“ Tremblante, éplorée, Jeanne se jeta aux genoux des magistrats et des agents.

“—Messieurs, suppliait-elle à mains jointes, sur ma vie ! devant Dieu ! sur la tête de cette enfant ! je vous jure que mon mari est innocent ! Vous ne l'emmenerez pas ! vous me croirez...

“ Elle avait pris dans ses bras sa fille, sa Juliette bien aimée. La pauvre petite pleurait sans savoir pourquoi, rien qu'en voyant sangloter sa mère.

“—Papa ! cria-t-elle à travers ses larmes. Mon petit papa !

“ Ce cri déchira le cœur de Paris. Il fut sur le point de revenir sur ses pas, de nommer le vrai coupable, mais, par un mouvement brusque, il s'élança hors de la maison pour ne pas céder à la tentation.

“—Ne craignez rien, mon enfant, disait le comte à Jeanne, tout cela s'éclaircira. Evidemment, il y a méprise. On découvrira la vérité.

“ Paris entendit les paroles du gentilhomme. Il sourit avec amertume.

“—Pauvre homme ! murmura-t-il, qu'on ne le découvre jamais... la vérité !...

VIII

Le récit que faisait Paris à Gallois sous ces arbres immonses, au fond de cette solitude si profonde qu'il semblait que jamais être humain n'y avait pénétré, avait un caractère imposant de grandeur.

C'était comme une confession faite à Dieu même.

Gallois écoutait son camarade avec recueillement. Il commençait à comprendre. A peine l'avait-il interrompu çà et là par un geste d'approbation ou de surprise. Mais quand Paris en vint à raconter par quel sentiment de délicatesse et de reconnaissance il s'était livré lui-même, Gallois ne put s'empêcher de hausser les épaules et de lancer un juron énergique.

Sans aucun doute il n'aurait pas été capable, fût-ce pour sauver son père, d'un tel acte de dévouement.

Paris n'y prit pas garde. Il étreignait dans ses mains son front brûlant. Ces souvenirs douloureux avaient ravivé ses souffrances.

Néanmoins, il reprit la parole, supprimant toujours le “ je ” monotone du récit, s'effaçant pour ainsi dire devant l'intérêt du drame dont il évoquait, après un si long silence, les émouvantes péripéties.

—Le magistrat croyait-il tenir enfin le vrai coupable ? reprit-il.

“ Espérait-il seulement arriver jusqu'à lui par Paris ? Il ne le dit pas. Ce qu'il y de certain, c'est qu'il ne jugea pas à propos de pousser plus loin ses investigations.

“ Paris fut emmené à Nevers et jeté en prison.

“ Pendant le trajet, il avait eu le temps de réfléchir.

“ Sa première pensée n'avait pas été de s'avouer l'auteur du vol de la tentative d'assassinat. Il ne voulait que détourner les soupçons qui auraient pu peser sur Raymond, dont l'absence prolongée n'aurait pas manqué d'être remarquée.

“ Assurément, l'intention de Paris était de nier tout d'abord, de nier énergiquement, mais il ne crut pas faire à son maître un sacrifice assez complet, s'il n'assumait pas entièrement sur lui la responsabilité du crime.

“ En effet, on pouvait apprendre par les domestiques du comte que Raymond avait quitté le château de neuf heures à onze heures et demie. On pouvait dès lors interroger le jeune criminel.

“ Or, si dépravé, si dénué de sens moral que fût Raymond, il n'avait pas encore l'aplomb des grands scélérats. Il pouvait pâlir, balbutier, se couper, avouer même, rendre inutile le sacrifice de Paris, déshonorer son père, le tuer...

“ Cette seule pensée décida Paris. Il avait résolu de sauver son bienfaiteur, il ne voulut pas le faire à moitié. Pour lui l'incertitude n'était pas possible. Le coupable, c'était Raymond.

“ Paris ne trouva pas d'autre moyen de lui assurer l'impunité, d'arracher le comte à la mort, que de confesser le crime dont il était accusé.

“ Seulement, il était dans un très grand embarras, car il ignorait absolument de quelle façon l'attentat avait été commis.

“ Fort heureusement pour le vicomte, l'instruction vint en aide au prisonnier.

“ C'est ici le cas de remarquer avec quelle justesse, quelle

patience, quelle science de déductions la justice en arrive à reconstruire les drames qu'elle étudie, par la connaissance des lieux, l'enchaînement des faits, les faits, les preuves matérielles que le hasard, ou plutôt la Providence, laisse presque toujours entre ses mains.

"Pâris n'eût que la peine de répondre affirmativement à toutes les questions qu'on lui posa. Ce fut le juge d'instruction lui-même qui, en présence de ses aveux, croyant le confondre par la logique de ses raisonnements et l'habileté avec laquelle il avait procédé, apprit en réalité à Pâris comment Raymond s'y était pris pour exécuter le vol.

"Il résultait de l'instruction, des empreintes laissées sur le sol, que le voleur s'était promené pendant quelque temps sous la fenêtre du baron de Jouve, en attendant probablement que la victime s'endormit.

"C'est par un volet sans doute mal fermé de la cuisine qu'il avait pénétré dans le château, après avoir brisé un carreau afin de faire jouer l'espagnolette de la fenêtre.

"Ensuite il avait traversé l'office et le vestibule pour gagner l'escalier. Après l'avoir franchi, il était arrivé devant la porte du baron, qui, par une négligence impardonnable, avait laissé la clef sur la serrure, en dehors.

"Alors le voleur s'était avancé sans bruit, et, pour s'orienter, avait allumé une allumette.

"Il n'avait pas eu de peine à s'emparer du portefeuille du baron, que son épaisseur et des billets dont il était bourré désignaient tout naturellement à sa convoitise.

"Il avait même ramassé dix rouleaux d'or, de mille francs chacun, qui se trouvaient à côté du portefeuille.

"Il allait se retirer, lorsque la lueur produite par l'allumette, plutôt que le bruit de ses pas, réveilla le baron en sursaut.

"M. de Jouve vit distinctivement le voleur s'emparer de son portefeuille et de son or, mais cela se fit si rapidement qu'il n'eut pas le temps de s'y opposer.

"Quant au visage du larron, il ne put pas l'apercevoir. Celui-ci s'était enveloppé la tête d'un mouchoir de cotonnade à carreaux, qui ne permettait même pas de distinguer ses yeux.

"D'ailleurs, pendant le temps que dure la lueur d'une allumette, on ne peut guère dévisager longuement un individu, lorsque l'on est préoccupé surtout de sa conversation et qu'on se voit ravir une fortune.

"Tout ce qui frappa le baron, c'est que le voleur était grand, habillé d'une blouse et d'un pantalon bleus, coiffé d'un chapeau gris rabattu sur le visage, et qui ne semblait faire qu'un avec le mouchoir dont le bas de la figure était couvert.

"Tout ceci, bien entendu, se passait en vingt fois moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter.

"Au moment où son voleur se retirait, M. de Jouve sauta précipitamment à bas de son lit et mit la main sur le collet du ravisseur.

"Celui-ci fit un mouvement pour se dégager ; mais ne pouvant y parvenir, il tira de sa poche un pistolet et fit feu.

"Atteint en pleine poitrine, le baron lâcha prise et tomba sur le parquet.

"Raymond en profita pour s'esquiver par le même chemin qu'il était venu, mais M. de Jouve n'était pas mort.

"Il n'était que blessé et tourdi par le choc. Il se releva, se mit à la poursuite du voleur, en criant de toutes ses forces :

"— Au voleur ! à l'assassin !

"Ces cris parvinrent aux oreilles du jardinier, qui se leva, sortit précipitamment, et vit de loin un homme assez grand disparaître sous la charmille.

"Il allait se mettre à sa poursuite ; mais n'entendant plus les cris de son maître, et pensant que M. de Jouve était grièvement atteint, il se dirigea vers le château.

"En effet, incapable d'aller plus loin, affaibli par la perte de son sang, le baron était tombé une seconde fois.

"Le jardinier le porta sur son lit, le laissa entre les mains

de sa femme et courut chercher un médecin. Puis il poussa jusqu'à Cosne, prévint le commissaire de police, les gendarmes, le parquet, et alla rejoindre son maître.

"La blessure n'était pas dangereuse. L'extraction de la balle se fit facilement : elle n'avait pas pénétré très avant dans les chairs.

"C'était plutôt la commotion qui avait renversé M. de Jouve et permis l'assassin de se dégager.

"A quatre heures du matin, il faisait jour à peine, le juge d'instruction, le commissaire de police, un de ses agents et les gendarmes arrivaient sur le théâtre du crime et procédaient aux investigations préliminaires.

"La principale déposition, celle de M. de Jouve, ne laissait aucun doute sur la nature de l'attentat, mais était fort vague quant au signalement du criminel.

"Quant à la déposition du jardinier, elle était à cet égard, plus vague encore, car il n'avait vu que de loin le voleur disparaître sous les arbres du jardin.

"Pâris était donc le seul qui pût s'expliquer comment les vêtements qu'il avait prêtés avaient été retrouvés dans le bois.

"Bien certainement, c'était là que Raymond avait changé d'habits pour se rendre chez le baron. C'était là aussi que, se voyant ou se croyant poursuivi, mais certain d'avoir été découvert, il avait repris à la hâte son costume ordinaire ; là enfin que, dans la crainte d'être arrêté, la tête perdue, il avait abandonné, sans prendre temps de les emporter ou de les cacher, les vêtements qu'il avait empruntés.

"Ce qui s'expliquait si aisément pour Pâris n'était pas si facile à comprendre pour l'instruction. Cependant, elle en arriva à soutenir que cette circonstance obscure était toute naturelle ; que Pâris, ne pouvant pas commettre le vol en uniforme de garde, avait mis ces habits par-dessus les siens pour se déguiser, et les avait dépouillés à la hâte, espérant ainsi donner le change.

"C'était, selon la justice, ce célèbre doigt de Dieu que l'on trouve dans presque toutes les affaires de ce genre, et qui permet d'arriver sûrement jusqu'au coupable.

Le triomphe du juge d'instruction était complet. Il avait admirablement étudié et mené l'affaire, puisque Pâris avouait tout à mesure qu'on l'interrogeait.

"Le garde aurait donc eu, par sa franchise, une grande chance d'obtenir l'indulgence du jury, sans une circonstance qu'il n'avait pas prévue, et qui vint aggraver singulièrement sa situation.

"Pâris n'avait pas songé à une chose toute naturelle, c'est que, le jour où il aurait avoué sa culpabilité, où l'on aurait plus rien à obtenir de lui à cet égard, on lui poserait la question suivante :

"— Maintenant, dites-nous ce que vous avez fait des douze cent mille francs que vous avez volés.

"En effet, rien n'était plus simple. On n'avait retrouvé dans sa poche qu'un rouleau d'or de mille francs.

"Malheureusement pour lui, le prétendu coupable n'était pas en état de répondre à cette question. Il pensa à écrire à Raymond, à le sommer, sous peine de dénonciation, de restituer la fortune qu'il avait dérobée, mais il réfléchit que cette lettre serait lue et rendrait inutile le sacrifice qu'il avait consommé.

"Il garda le silence. C'était donner beau jeu au ministère public.

"On fit des perquisitions chez lui, on pratiqua des fouilles dans les environs ; elles ne produisirent aucun résultat.

"Il devint évident pour l'accusation que Pâris, connaissant mieux que personne les bois d'alentour, y avait enfoui le trésor dont il s'était emparé, afin d'en jouir à l'expiration de sa peine.

"Le jour où il fut renvoyé devant les assises de la Nièvre, sous la double accusation de vol avec effraction et de tentative d'assassinat, Pâris se vit perdu.

"Il n'avait pas entrevu tout d'abord l'énormité du sacrifice qu'il faisait à la vie et à l'honneur de son bienfaiteur.

“Aussi, quand il entendit le réquisitoire du ministère public, il fut épouvanté de la situation qu'il s'était créée.

“Ce qui le sauva, ce fut l'unanimité des dépositions en sa faveur. On ne trouva pas contre lui un seul témoin à charge.

“Le baron de Jouve déclara qu'il ne connaissait pas Pâris, que l'assassin lui avait paru aussi grand, mais beaucoup moins fort.

“On fit revêtir le garde à l'audience des habits qu'on avait retrouvés, et qui figuraient parmi les pièces de conviction ; le baron persista dans sa déclaration, et affirma même que si Pâris n'avait pas confessé son crime, il n'aurait jamais cru que ce fût son voleur qu'on lui représentait.

“Quant au jardinier, il n'avait vu que de fort loin s'enfuir le coupable, et cependant il se rangeait à l'avis de son maître. Il ne le croyait pas si robuste.

“Les habitants du pays déclarèrent tous que le garde Pâris était l'homme le plus honnête qu'ils eussent jamais connu.

“Mais la déposition qui produisit le plus d'effet sur l'auditoire fut celle du comte.

“Malgré les aveux de son garde, il persistait à nier sa culpabilité et, pour bien expliquer sa pensée, il raconta d'une voix émue comment il l'avait recueilli, élevé ; avec quelle docilité, quelle douceur, quelle intelligence cet enfant avait su se faire aimer de tous en grandissant. Il s'attacha à faire ressortir l'irréprochable probité de Pâris, depuis qu'il lui avait confié la gestion de ses domaines. Il cita de lui des actes de charité et de dévouement qui faisaient le plus grand honneur à l'accusé.

“Pâris n'avait pas eu le courage de regarder en face le vieux gentilhomme. Il avait caché son visage dans ses mains et il écoutait.

“Ce jour-là, il reçut vraiment le prix de son dévouement. Ce concert d'éloges qui s'élevait en son honneur le toucha jusqu'aux larmes. Et pourtant il ne s'attendait pas encore au rude assaut qu'il allait recevoir.

“Quand le comte eut énuméré toutes les qualités qu'il avait découvertes chez Pâris, il se tourna vers lui et, toujours fidèle à sa conviction, il le conjura de déclarer la vérité, d'expliquer par quelle incroyable méprise, ou plutôt par suite de quelle inexplicable complaisance il se trouvait sur le banc des assises. Il le somma de révéler le nom du lâche dont il avait endossé le crime.

“Pâris sanglotait, mais ne relevait pas la tête et ne répondait rien.

“Il semblait qu'un mot de lui ne mit sur la voie son maître, qu'agitait seul un secret pressentiment de la vérité.

“Le comte se retira après avoir vainement épuisé tous les arguments, toutes les adjurations.

“Néanmoins cette scène produisit sur les assistants une profonde impression.

“Le jury lui-même s'intéressait visiblement à l'accusé.

“Il ne pouvait pas répondre NON aux questions que lui posait le président, puisque Pâris avait tout avoué ; mais les explications de l'accusé étaient parfois si étranges, son silence si obscur, son attitude si embarrassée, que le jury devina qu'il n'avait pas sous les yeux un criminel vulgaire.

“Il écarta toute préméditation, admit des circonstances atténuantes, si bien que Pâris, qui devait en avoir pour la vie, ne fut condamné qu'à quinze ans de travaux forcés.

—Et voilà cinq ans que tu es à Cayenne ! demanda Gallois quand son camarade eut achevé.

—Oui, répondit Pâris. Voilà cinq ans que je subis toutes les tortures, toutes les hontes. Mais je n'y puis plus tenir ! Une pensée incessante, atroce, me poursuit comme un cauchemar : “Que sont devenues ma femme et ma fille ?”

—Bah ! fit Gallois, le comte ne les aura pas abandonnées.

—Mais s'il est mort ?

—Eh bien ! est-ce que son fils n'est pas là ? C'est bien le moins qu'il fasse pour toi, car il te doit une rude chandelle ! Pâris était pensif.

—Mais j'y pense, reprit Gallois en se frappant le front. Il

ne faisait donc pas partie des témoins, ton M. Raymond, puisque tu ne m'en as pas parlé ?

—Lui ! fit Pâris avec amertume. Il voyageait en Italie, à cette époque. Il était à Naples, d'où il envoya un certificat de médecin, constatant qu'il lui était impossible de revenir en France.

—Oui... je comprends... Il n'aura pas eu le courage de se trouver en face de toi...

—C'est précisément ce qui me fait trembler, répliqua Pâris ; car, si le comte est mort, Raymond est assez lâche pour avoir chassé ma femme et ma fille, afin de n'avoir pas sous les yeux ce reproche éternel de son crime. Voilà pourquoi vous me voyiez rêveur, contemplant le courant du fleuve, l'immensité de la mer, le ciel bleu, et songeant qu'au delà de ces horizons vivent, ou meurent peut-être de faim et de misère, ceux que j'aime le plus au monde : Jeanne et Juliette ! C'est à l'obsession de cette pensée que j'ai cédé quand j'ai pris la fuite avec vous, afin de n'être pas seul, sans armes, sans défense, pour triompher des dangers dont notre route est hérissée.

—Eh bien ! ne nous qui tons plus, proposa Gallois. Je te ferai assez riche pour que toi et les tiens vous puissiez vivre à l'aise, sans souci du présent et des mystères de l'avenir.

Pâris secoua négativement la tête.

—Pourquoi ? demanda naïvement Gallois. Ne t'ai-je pas dit que j'avais des millions ?

—Je n'en veux pas. Ces millions ne vous appartiennent pas.

—Comment ! s'écria le forçat en bondissant ; mais tu ne te rappelles donc pas que Benoit et Jack Spum sont morts !

—Je le sais.

—Eh bien ! c'est donc à moi que les millions appartiennent.

—Pas davantage.

—Par exemple !

—Non, sans doute, répondit Pâris, cette fortune est à ceux que vous avez dépouillés.

—A sir Roberts ?

—Oui.

—Puisqu'il est mort aussi ?

—Soit, mais sa femme et son fils doivent être encore de ce monde.

—Ah ! elle est bonne, celle-là ! ricana Gallois. Est-ce que tu t'imagines que j'ai volé son argent au père pour le rendre à son fils ?

—Je ne le crois pas, fit Pâris ; mais si votre conscience vous permet de jouir en paix de cette fortune, la mienne me défend d'en accepter la moindre parcelle.

—Mais, malheureux ! fit observer Gallois, comment espères-tu te tirer d'affaire ? A peine aurais-tu mis les pieds en France que tu auras à tes trousses la gendarmerie des quatre-vingt-six départements !

—Je le sais bien.

—Admettons que tu lui échappes, car, si tu ne l'espérais pas, tu n'aurais pas pris la fuite ; que feras-tu, sans ressources, sans nom, puisque tu seras forcé de cacher le tien ? Par quel moyen comptes-tu secourir ta femme, ton enfant ?

—Je l'ignore, mais n'importe ! Croyez-moi, Gallois, nous ne sommes pas faits pour vous entendre. Unissons-nous pour sortir de cet enfer, je le veux bien ; mais, dès que nous en serons sortis—si nous en sortons—tirons chacun de notre côté, et... à la grâce de Dieu !

Le récit de Pâris avait été fait avec une grande sincérité. On sentait, en l'écoutant, qu'il prenait une sorte d'apre satisfaction à raconter comment il s'était dévoué, à faire ressortir l'intacte réputation de probité dont il avait joui jusqu'à cette époque à citer les témoignages unanimes qui s'étaient élevés en sa faveur.

Chez Pâris, ce n'était pas vanité, c'était plutôt une protestation contre l'état d'avilissement dans lequel il s'était volontairement plongé.

Son secret l'étouffait, il l'avait dit. Il avait besoin de s'épancher. A qui aurait-il pu le confier plus sûrement qu'à l'un

de ses semblables, à un forçat comme lui ? N'était-il pas certain d'avance de la discrétion de son confident ?

Gallois pouvait-il le trahir sans révéler dans quelle circonstance il avait recueilli ces détails de la bouche d'un de ses camarades ?

Assurément Gallois ne s'en vanterait jamais, s'il recouvrait la liberté.

Et puis cette majestueuse immensité au sein de laquelle nul témoin importun ne pouvait le surprendre était pour lui comme une tombe où ce secret demurerait enseveli.

Ainsi qu'il l'avait pressenti, ces confidences l'avaient soulagé. Il n'était plus triste et abattu comme on le voyait d'ordinaire. Sa tête se relevait plus fièrement ; il y avait plus de courage dans ses regards, plus de hardiesse dans son attitude.

Gallois subissait de plus en plus l'irrésistible ascendant que son compagnon exerçait sur lui.

Mille fois il avait entendu dire à ses camarades de baigne qu'ils étaient innocents, jamais il n'y avait ajouté foi. Aujourd'hui il croyait fermement à ce que lui avait conté Pâris.

A ses yeux, cet homme était un géant.

Et géant non seulement par la taille et par la force, mais encore par la simplicité avec laquelle il s'était sacrifié.

Gallois ne partageait aucune de ces idées généreuses, mais il les admirait comme un pauvre diable contemple derrière la vitrine d'un bijoutier les diamants qu'il ne peut pas avoir.

Et ces idées s'imposaient à lui, lui inspiraient pour Pâris un véritable respect, lui faisaient sentir son infériorité.

L'ancien garde avait fait dans le désert une véritable conversion.

Gallois n'avait sur la propriété que des notions confuses et toutes personnelles ; mais on a vu avec quelle spontanéité il avait offert à son camarade une partie des millions qu'il croyait posséder bien légitimement.

Il s'imaginait que Pâris allait accepter, ne fût-ce que pour sa femme et sa fille. Son refus l'étonna, mais augmenta encore l'admiration qu'il ressentait.

Il n'eût même pas l'arrière-pensée de supposer—pensée qui serait sûrement venue à la plupart de ses confrères,— que Pâris se réservait un moyen bien simple de se procurer de l'argent à son arrivée en Europe : c'était de faire chanter Raymond en le menaçant de tout révéler.

Non, Gallois ne vit en Pâris que ce qu'il était réellement : un homme résolu, énergique, décidé à tirer de la misère sa femme et sa fille, mais sans s'écarter du droit chemin. Il savait bien que c'était un tour de force, mais il n'aurait pas été étonné d'apprendre plus tard que Pâris avait réussi.

L'ancien garde avait encore sur lui une autre supériorité, moins apparente sans doute, mais non moins réelle, qui finit toujours par percer, par s'imposer aussi : la supériorité de l'éducation.

Gallois le subissait également sans s'en rendre compte. C'était lui qui avait proposé à Pâris de s'évader, lui qui, de longue main, avait tout préparé pour la fuite, lui dont la patiente prévoyance n'avait rien oublié de ce qui pouvait la favoriser, et pourtant c'était à Pâris qu'il s'en rapportait maintenant du soin de la diriger, à lui il livrait ses armes, ses munitions, ses instruments, sa vie.

Ils remontaient toujours la rivière de la Comté. Ils évitaient ainsi les innombrables dangers que la voie de terre les aurait forcés de combattre. Et ils gagnaient du temps, temps précieux !

Cependant, à mesure qu'ils s'éloignaient du pénitencier Saint-Marie, la nature leur suscitait plus de difficultés. Au-dessus de leur tête, les mangles, les lianes, les palétuviers s'enlaçaient dans une végétation diffuse, presque inextricable. Vingt fois ils avaient été contraints de se coucher au fond de la pirogue, pour passer sous ces ponts de verdure dont les tiges effleuraient le courant de la rivière.

Il semblait assurément que pas un homme n'avait jamais osé pénétrer dans ce labyrinthe de verdure, et cependant plus ils avançaient, plus ils sentaient que les peuplades de nègres ou d'Indiens n'étaient pas loin.

De temps en temps, en abordant sur la rive, pour chasser et ménager les galettes de cassave auxquelles ils n'avaient pas encore touché, ils trouvaient un feu abandonné, un lit de feuilles suspendu entre deux branches.

Cela ne laissait pas de les inquiéter.

Comment seraient-ils accueillis par les sauvages ? Leur costume trahissait leur condition. Les Indiens et les nègres Bonis ont avec Cayenne des relations fréquentes ; ils parlent même français—un français de convention, il est vrai ;— ils savent quel est le sort des détenus, ce qu'ils valent, et ils se tiennent sur leurs gardes, comme tout le monde.

En outre, d'après ce qu'avait appris Pâris, la rivière de la Comté ne remonte pas fort avant dans les terres. De toute façon, ils seraient donc obligés de renoncer à leur pirogue et de traverser les savanes brûlantes.

C'était précisément pour cela qu'il conservait avec tant de soin les galettes dont Gallois s'était approvisionné.

Dans les deux derniers jours de leur navigation, ils avaient rencontré déjà des Indiens sur les bords de la rivière. Si ceux-ci ne s'étaient pas montrés hostiles, ils n'en avaient pas moins regardé passer d'un œil défiant l'embarcation qui contenait les deux fugitifs.

Enfin, lorsque la rivière ne fut plus navigable, Pâris et Gallois mirent pied à terre, abandonnèrent avec regret la pirogue qu'un bienheureux hasard leur avait fournie, et munis de leur précieuse boussole, ils se dirigèrent vers l'ouest, dans l'intention de gagner d'abord Surinam et ensuite la Guyane anglaise.

Sous ce soleil torride, à travers ces déserts de feu, ces forêts impénétrables, ces marais pestilentiels, c'était une entreprise plus que téméraire, c'était presque de la folie.

Ils étaient entourés d'ennemis. Ils ne pouvaient avancer qu'avec des précautions inouïes. Pour eux, tout était danger : le soleil, l'eau, le sable, les hommes, les animaux.

Pour lutter contre tous ces obstacles, ils n'avaient qu'un méchant fusil, une boussole microscopique et quelques galettes durcies. Mais ils avaient aussi le courage et un insatiable appétit de liberté.

Ils se mirent en route.

Pendant huit jours, ils s'avancèrent, ne faisant guère dix ou sept lieues par étape.

Quand l'un des deux se reposait, l'autre s'armait du fusil et veillait. Bien leur en prit à quatre ou cinq reprises différentes. Les jaguars sentaient la chair humaine et venaient rôder la nuit autour de leur feu.

Pâris en tua un, dont il fit sécher la peau, et de cette peau, plantée sur quatre piquets, fabriqua une sorte de *velum* ou d'ombrelle pour s'abriter des rayons du soleil quand ils traversaient une savane.

Le dixième jour, ils campaient sur la lisière d'une forêt ; leur feu venait de s'éteindre, le jour allait paraître.

C'était Gallois qui faisait sentinelle. Il fouillait l'obscurité d'un regard avide, il dressait l'oreille au moindre son.

Tout à coup il tressaillit.

Il croyait voir s'agiter dans l'ombre des silhouettes indécises, et percevoir comme un bruit de pas étouffés.

Il essaya d'attiser le feu, mais il ne fit jaillir du foyer éteint que de rares étincelles.

Vainement il interrogeait les ténèbres, il ne découvrit rien ; vainement il retenait, sa respiration pour mieux écouter, il n'entendait rien.

Pourtant il s'imaginait distinguer des formes vagues, il croyait les voir s'approcher en rampant.

Était-ce un hallucination ?

Peut-être ! A tout hasard, il se décida à réveiller Pâris.

—Attention ! lui dit-il à voix basse.

Si bas qu'il eût prononcé ce mot, son compagnon se réveilla aussitôt. Gallois lui communiqua ses craintes.

—Bien ! fit Pâris. A toi le fusil, à moi la hache.

Pendant une longue demi-heure, ils demeurèrent immobiles à la même place, les yeux fixés dans la direction qu'avait indiquée Gallois.

Enfin parut le jour ! Gallois ne s'était pas trompé. Devant eux se tenait un groupe de six Indiens, armés d'arcs et de flèches, et qui paraissaient se consulter en regardant les fugitifs. Serrés l'un contre l'autre, les deux voyageurs se tenaient sur la défensive.

Ils n'ignoraient rien de la cautelouse perfidie des Indiens ; ils ne voulaient pas se laisser surprendre.

Cependant, soit que les sauvages n'eussent réellement pas d'intentions malveillantes, soit que l'attitude résolue des blancs leur en eût imposé, ils marchèrent au devant d'eux avec des démonstrations amicales.

C'était ce dont Paris se défiait le plus.

Les Indiens s'approchèrent, et finirent par les entourer.

Pour éviter d'être pris par derrière, Paris et Gallois s'étaient adossés l'un à l'autre, et ne perdaient de vue aucun des mouvements de leurs prétendus amis.

Ceux-ci s'enhardirent de plus en plus. Ils en vinrent presque à toucher les deux fugitifs.

Enfin, celui qui se trouvait à proximité de Gallois sauta lestement sur le fusil dont celui-ci était armé, et tenta de le lui arracher des mains.

L'ambition de tout Indien est en effet d'avoir un fusil.

Mais si Gallois n'était pas un hercule, il était nerveux. Il ne se laissa pas désarmer par cette brusque secousse.

—A moi ! cria-t-il pourtant.

Paris se retourna. D'un coup de hache il coupa le poignet de l'Indien et, faisant autour de lui un terrible moulinet, il fit reculer les cinq autres.

Le blessé hurlait de douleur.

—J'aurais pu te fendre le crâne, lui dit Paris, je ne l'ai pas voulu ; mais je te préviens que si toi ou les tiens vous faites contre nous une nouvelle tentative, je vous tue sans pitié.

Suivi de ses compagnons, l'Indien s'éloigna avec un regard haineux.

Mais, arrivés à une trentaine de pas, ils firent brusquement volte-face, prirent leurs arcs et leurs flèches et se préparèrent au combat.

Sans perdre un instant, Paris arracha le fusil des mains de Gallois, épaula et fit feu.

Une première victime tomba.

Presque aussitôt, les quatre Indiens qui étaient encore debout décochèrent leurs flèches.

Paris fut légèrement atteint au bras, mais n'y fit pas attention et rechargé son fusil.

De nouveau, il mit en joue l'un de ses ennemis et tira.

Il fit une seconde victime.

Les Indiens ripostèrent. Ils furent plus heureux cette fois. Gallois fut atteint à l'épaule, au-dessous de la clavicule gauche.

—Tonnerre ! jura-t-il, je suis touché !

Paris n'en mit que plus d'ardeur à la défense. Toujours assailli par des flèches indiennes, mais diminuant à chaque coup de fusil le nombre de ses ennemis, il les tua tous les cinq, l'un après l'autre, de cinq balles en pleine poitrine.

Il ne s'en trouva plus qu'un devant lui, celui à qui il avait coupé le poignet, et qui était resté spectateur inoffensif du combat.

—Toi, lui dit Paris, je te garde comme prisonnier.

En effet, il attacha les deux pieds de l'Indien avec des laines, et le renversa sur le sol.

—Maintenant, lui dit-il, si tu bouges, si tu essayes de fuir, je te fais sauter la cervelle.

Il chargea son fusil, le plaça à sa portée, et courut alors seulement au secours de Gallois, que sa blessure faisait cruellement souffrir.

Or Paris n'était pas très rassuré.

Il savait qu'en général les Indiens trempent leurs flèches dans un poison que l'on appelle tour à tour *ticunas*, du nom de la tribu qui en a le secret ; *wourara*, du nom de la liane qui en est la base ; ou *curare*, nom sous lequel il est connu en Europe.

D'après les recettes données par quelques payes de la tribu, voici de quoi se compose ce poison : " Six parties de la peau de la racine de *wourara*, deux de l'écorce de *warra-coba-courra*, une de la peau de la racine de *coucassapi*, une de *baléli* et une de *hatchibali*."

On fait bouillir le tout pendant un quart d'heure, on en extrait le jus et on jette le résidu. Puis on place le jus sur un feu doux, afin de lui donner par l'évaporation une consistance semblable à celle du goudron, dont il a aussi la couleur.

Pour empoisonner un arc ou une flèche, il suffit alors de les tremper dans le toxique, de façon à ce qu'ils s'en imprègnent parfaitement.

La plus petite quantité de ce poison introduite dans les vaisseaux sanguins d'un animal de petite taille le fait périr en moins d'une minute, sans douleur apparente, sauf quelques légères convulsions au moment de la mort.

" L'homme et les gros animaux résistent davantage à l'action du poison, et la blessure peut ne pas être mortelle suivant la quantité absorbée, la force du toxique et la partie du corps qui est frappée.

" L'effet de ce toxique survit au temps et à la rouille. Quant aux contrepoisons, le sucre et le sel sont seuls indiqués par l'expérience.

" Doué d'une si redoutable puissance, la flèche n'a pas besoin, pour tuer, de faire une large et profonde blessure ; il lui suffit de faire couler le sang, de mettre le poison en contact avec le réseau veineux et artériel, qui emporte rapidement le virus dans la circulation."

Paris n'ignorait pas tout cela. Il avait vu des individus frappés par ces armes terribles survivre à leurs blessures, mais il en avait vu plusieurs encore mourir, faute de secours immédiats.

Or, il n'avait à sa disposition aucun des deux contrepoisons connus.

Pourtant il voulait sauver Gallois !

Sans réfléchir au danger qu'il courait lui-même, il arracha le plus doucement qu'il put l'arme meurtrière, et posant ses lèvres sur le bord de la plaie, il aspira courageusement le sang qui s'en échappait.

Pendant près d'un quart d'heure, il demeura attaché comme une sangsue à ce corps qu'il avait entrepris de disputer à la mort.

Ensuite il se leva, alla chercher de l'eau, lava soigneusement la blessure et attendit.

—Merci, fit Gallois, visiblement soulagé ; cela va mieux.

Le prisonnier ne faisait pas un mouvement. Il regardait les deux Français avec une joie féroce. Un rictus amer crispait sa lèvres.

Paris surprit ce regard haineux et cet horrible sourire.

Il ne douta plus que la flèche fut empoisonnée, et devina que l'Indien savourait sa vengeance.

Pourtant il espérait sauver le blessé.

Gallois était pâle et regardait couler son sang, que son compagnon s'efforçait d'étancher. Lui aussi savait que sa blessure était dangereuse, sinon mortelle.

L'arme était-elle empoisonnée ? Voilà ce qu'il se demandait, sans oser exprimer ses craintes.

Cependant l'inquiétude l'emporta :

—Crois-tu que je guérirai ? dit-il à Paris.

—Cela ne sera rien, je l'espère.

—Si tu interrogeais ce moricaud ?

—A quel sujet ?

—Pour savoir si cette satanée flèche est empoisonnée, parle !

—C'est inutile, fit Paris qui croyait savoir à quoi s'en tenir.

En effet, l'Indien avait entendu le dialogue des deux fugitifs. Le même éclair avait lui dans ses yeux, le même sourire avait contracté son visage.

Cependant Paris réfléchit que cet homme connaissait peut-être un contrepoison facile à trouver dans la forêt.

— Cette flèche est empoisonnée, n'est-ce pas ? lui demanda-t-il.

— Oui, fit l'Indien.

— Eh bien ! écoute : je te fais grâce de la vie, je te rends la liberté, si tu m'indiques le moyen de sauver mon camarade.

— Je n'en connais pas, répondit le prisonnier.

— C'est impossible ! s'écria Paris. Tiens, je fais mieux, je te donne ce fusil que tu paraisais si vivement désirer...

L'œil du sauvage étincela de désir, mais cette lueur s'éteignit promptement.

— Je n'en connais pas, répéta-t-il stoïquement. Tue-moi si tu veux.

Gallois n'avait pas perdu un mot de la conversation. De pâle qu'elle était, sa figure devint livide.

— Mourir ! s'écria-t-il ; mais je ne veux pas mourir ! Dieu ne

le permettra pas ! mourir ici, pauvre, misérable, quand j'ai là-bas des millions qui m'attendent ! Allons donc ! Non cela ne se peut pas !

Il promenait autour de lui un œil hagard, comme pour invoquer du secours.

Dans son égarement, il avait osé même en appeler à Dieu.

Paris le regardait tristement. Le sort réservé à son camarade l'attendait probablement aussi.

Gallois le vit immobile et pensif.

— Voyons, lui dit-il, cherche, trouve. Il doit y avoir un moyen de me tirer de là. Tu le sais bien, que je ne peux pas mourir, toi à qui j'ai confié mon secret, toi qui sais que je suis riche, riche à racheter mon âme au diable ! Mais renue-toi donc, Paris !... Ah ! que j'ai soif !

Et il râla sourdement.

Paris s'empressa de donner à boire à son camarade, qui parut en éprouver un soulagement extrême.

— Courage ! lui dit-il. Vous savez bien qu'on ne meurt pas toujours de blessures semblables. Laissez-moi m'occuper un peu de ce pauvre diable.

Et, du geste, il désignait l'Indien.

Celui-ci continuait, en effet, à perdre beaucoup de sang par l'horrible plaie que la hache de Paris lui avait faite. Il pâlisait de plus en plus, ses yeux commençaient à se voiler. On n'y découvrait plus cette expression de haine satisfaite qui s'y reflétait tout à l'heure.

Avec la même sollicitude dont il avait fait preuve envers son compagnon, Paris s'approcha de l'Indien, étancha avec son mouchoir imbibé d'eau le sang qui s'échappait de la blessure, et puis, quand il eut arrêté l'hémorragie, il entourra le poignet de l'Indien de feuilles de bananiers soigneusement lavées.

Son ennemi avait d'abord refusé de se laisser faire ; mais, soit que ce mouvement de fierté n'eût pas tenu contre l'instinct de la conservation, soit que la faiblesse le livrât sans défense de Paris, il avait fini par se soumettre docilement aux soins dont il était l'objet.

Il était même facile de lire sur ses traits altérés l'étonnement naïf que cet empressement lui causait.

Lorsque le pansement fut terminé, Paris enveloppa de son propre mouchoir les feuilles qu'il avait appliquées sur la plaie et revint auprès de Gallois.

L'Indien ne le perdait pas de vue. Cette infatigable activité, cette charité toute chrétienne avec laquelle Paris prodiguait à son ami et à son ennemi les soins que réclamait leur état, étaient pour le sauvage le comble de la stupéfaction.

Ce même individu qui, une demi-heure plus tôt, avait tué cinq hommes de sa tribu, l'arrachait, lui, vaincu, désarmé, hors d'état de se défendre, à une mort presque certaine ! C'était évidemment pour l'Indien le bouleversement le plus complet de ses idées en matière de générosité.

Paris, à qui cette surprise n'avait pas échappé, n'y avait répondu que par un geste de pitié et s'était rapproché de son camarade.

Gallois était plus calme. Il avait fermé les yeux et s'était endormi.

Paris l'observait en silence. Tout à coup ses yeux se contractaient affreusement.

Les membres de Gallois s'agitaient pendant son sommeil d'une sorte de tremblement nerveux. Était-ce déjà les convulsions de l'agonie ?

L'œil démesurément agrandi par la terreur, Paris revint vers l'Indien, et lui désignant du doigt son camarade :

— Au nom de ton Dieu, au nom de ton père, de ta mère, de tes enfants, si tu en as, réponds-moi ! lui dit-il.

— Parle, fit l'Indien.

— Est-ce que cet homme va mourir ?

L sauvage se prit à sourire, mais non plus de ce sourire féroce qui grimaçait sur son visage quelques instants plus tôt.

— Oui, répondit-il en baissant tristement la tête.

Paris continua à grand-peine un blasphème prêt à s'échapper de sa bouche, et les yeux au ciel, comme pour lui demander pardon de cette rébellion involontaire.

Il alla s'asseoir à côté de Gallois et le réveilla doucement.

— Eh bien ? lui demanda-t-il. Comment vous sentez-vous ?

— Faible, répondit Gallois avec brusquerie. J'ai toujours soif.

Paris courut encore chercher de l'eau et lui donna à boire.

— Il ne faut pas désespérer, reprit-il d'une voix persuasive. Causons un peu, si vous le voulez bien... comme l'autre jour... vous vous rappelez...

— Quel autre jour ?

— Le jour où vous m'avez raconté votre histoire.

— Tu veux donc que je la recommence ?

— Non, mais ne m'avez-vous pas avoué que, sans compter le secret dont j'ai reçu la confiance, vous aviez plus de cinq cents vols sur la conscience ?

— C'est vrai. Après ?

— Savez-vous que c'était une espèce de confession que vous faisiez là ! dit Paris.

— Moi ! se défendit Gallois.

— Sans doute, car dans ce pays désert, il n'y avait absolument que Dieu et moi pour vous entendre.

— Parbleu ! Est-ce que tu crois que je l'aurais avoué sans cela ?

— Peut-être ! Il n'est pas mauvais d'être avec Dieu, quand on entreprend un voyage désespéré comme celui que nous avons commencé.

Cette fois, Gallois regarda son camarade d'un air étonné.

— Certainement, insista Paris. Aussi je suis bien certain que vous vous repentez de ce que vous avez fait...

— Pas du tout, protesta Gallois. Je me répons de m'être laissé pincer, je me répons d'avoir perdu pendant si longtemps la fortune que j'avais gagnée, et bien gagnée, car enfin j'y risquais ma peau tout autant que Benoit et Jack.

— Je ne vous dis pas le contraire, mais cette fortune n'en est pas moins mal acquise.

— Qu'est-ce que tu me chantes là ? fit Gallois. Ah çà !... qu'est-ce qui te prend ? Tu ressembles aux corbeaux qui planent au-dessus des cadavres.

— Par exemple ! fit Paris en se détournant.

— Tu mens ! dit Gallois avec force. Tu sais que je vais mourir, et tu veux me confesser.

— Mais non, je vous assure...

— Je te dis que tu mens ! Que s'est-il donc passé pendant mon sommeil ?

— Absolument rien.

— C'est impossible ! tu ne me parlerais pas ainsi.

En disant ces mots, Gallois fut pris d'une espèce de convulsion.

— Eh bien ! poursuivit-il. Qu'ai-je à trembler ainsi ? Ce n'est pas la fièvre du pays, car je serais glacé, et je brûle...

— Qu'est-ce donc ?

Un nouveau tremblement nerveux parcourut son corps.

Il demeura immobile pendant quelques secondes, puis tout à coup il poussa un cri déchirant, terrible.

— Ah ! je devine, dit-il. C'est le poison ! Et tu le sais ! Tu sais que je suis perdu !...

—Vous êtes fou ! répondit Pâris. Voyons, calmez-vous, et écoutez-moi.

—Que je me calme, dis-tu ? Quand je me sens que je vais mourir ! et tu me parlais de repentir, tout à l'heure ! tu prononçais le nom de Dieu qui va me laisser périr au moment où je suis libre !

Les frémissements de son corps devenaient de plus en plus fréquents ; sa voix était rauque, sa parole brève.

—C'est cela, reprit-il en étudiant d'un œil sec chacun des mouvements succédés qu'il exécutait malgré lui. C'est cela ! Oh ! je ne m'y trompe pas. Moi aussi, je connais les effets du curaro... cela commence par ces convulsions que j'éprouve, le gosier est sec, la langue s'embarrasse...

Tout à coup il se tourna vers Pâris.

—Non, dit-il, ce n'est pas possible, je me trompe. Je ne peux pas crever comme un chien, loin de ce trésor que j'ai passé dix années à convoiter, à attendre, que tant de fois on songe j'ai tenu dans mes mains, dont j'ai fait miroiter les banknotes, ruisseler l'or, scintiller les pierreries... Mais dis-moi donc que cela n'est pas vrai, que je suis un poltron, que je vivrai... car je veux vivre, entends-tu ?...

Son compagnon baissait la tête et gardait un morne silence.

—Tu ne dis rien, poursuivit Gallois de plus en plus agité ? C'est donc fini !... Tu m'as condamné ? je vais mourir ! Ah ! misère ! Mais que fait-il donc, ton Dieu, qui n'aurait qu'à vouloir pour me sauver ? Mais, c'est lui qui m'assassine et me vole mes millions...

Il porta la main à son gosier ; il étranglait.

—Perdu, mon trésor ! rugit-il. Perdu à jamais !... Eh bien ! non, reprit-il avec véhémence. Je ne veux pas qu'il soit perdu. Tu iras le chercher, toi, Pâris.

Et comme celui-ci faisait un geste de dénégation :

—Tu en feras ce que tu voudras, continua Gallois, mais si tu m'en crois, si tu veux obéir à la dernière volonté d'un mourant, tu le garderas.

—Écoute-moi bien :

—Tu iras à Dover. Tu suivras la grande rue qui est en face du port, en comptant attentivement celles que tu laisseras sur ta droite.

—Arrivé à la cinquième rue, tu te dirigeras de ce côté, et tu arriveras sur la route de Washington.

—A cent mètres des dernières maisons, sur la gauche, tu trouveras un petit bois. Tu mesureras quatre-vingts pas le long de la lisère, et soixante-deux pas en ligne droite, en gagnant l'intérieur du bois. Là tu apercevras un arbre qui peut avoir aujourd'hui vingt-cinq ou trente ans. C'est un orme. J'ai fendu l'écorce avec la pointe de mon couteau pour le reconnaître. Tu compteras encore cinq pas en avant et tu fouilleras hardiment.

—C'est là que tu trouveras les millions de sir Roberts."

Gallois avait prononcé avec peine ces dernières paroles.

Sa langue s'embarrassait, les secousses nerveuses qu'il ressentait se succédaient rapidement. Un râle étouffé s'échappait de sa poitrine.

—Me promets-tu de faire ce que je te dis ?

—Oui, fit évasivement son compagnon.

—Jure-le donc, si tu veux que je meure en paix !

—Je vous le jure ! promet Pâris.

—Merci, nu mura Gallois.

Ce fut tout ce qu'il put dire. Il retomba sans connaissance dans les bras de son camarade.

Enfin, au bout de trois ou quatre autres convulsions, il expira.

* *

Deux mois après, l'officier qui commandait le pénitencier Sainte-Marie adressait son rapport au Gouvernement de la Guyane et lui rendait compte des nombreuses évasions dont le pénitencier avait été le théâtre.

Parmi ceux qui s'étaient enfuis, le plus grand nombre avaient été repris ou étaient revenus au pénitencier.

Quant aux autres, on avait retrouvés leurs cadavres à moitié dévorés par les fourmis-manioc.

—Pâris et Gallois, disait le rapport, sont les seuls qui n'aient pas reparu, et dont la fin tragique reste entourée de mystère."

FIN

L'ÉPISODE QUI FAIT SUITE A POUR TITRE

LES MILLIONS DU NABAB

LA
BIBLIOTHEQUE A 5 CENTS

est publiée aux prix suivants

UN AN, \$2.50—SIX MOIS, \$1.25

Strictement payable d'avance

LE NUMERO - - 5 CENTS

POIRIER, BESSETTE & CIE

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

Bolte B. P. 135

MONTREAL

NUMEROS PARUS

VOLUME I

- 1 La Gôlette Mystérieuse
- 2 Un Revenant
- 3 La Jeune Sibérienne
- 4 La Femme au doigt coupé
- 5 Les Trois Chercheurs de pistes
- 6 La Perle Noire
- 7 Tolla
- 8 L'Abîme
- 9 Le Banquier des Pirates
- 10 L'Archipel en feu
- 11 Tancrède de Rohan
- 12 Nora
- 13 Le Petit Vieux des Batignoles
- 14 Une Passion Indienne
- 15 L'Épave du Cynthia
- 16 Le Secret de Patrick O'Donoghue
- 17 L'Héroïne du Désert
- 18 La Rose Blanche
- 19 Le Dernier des Enfants d'Édouard
- 20 L'Incendiaire
- 21 Un Duel au Désert
- 22 Le Pêcheur de Perles
- 23 Les Frères de la Côte
- 24 Les Voleurs de Chev...
- 25 La Chasse aux Brigands
- 26 Le Peau Rouge

VOLUME II

- 1 Dragonne et Mignonne
- 2 Le Chevalier de Laney
- 3 Le Crime de Pierrefitte
- 4 La Révélation
- 5 Colomba
- 6 La Vengeance Corse
- 7 Le Fou Yégof
- 8 L'Invasion
- 9 Le combat de Falkenstein
- 10 Un Enlèvement sous la Régence
- 11 Les Chevaliers de l'As de Pique
- 12 La Fille de Margared
- 13 L'Héritage Fatal
- 11 Le Jettatore
- 15 Le Diamant Caché
- 16 Camille
- 17 Le Testament du Commandeur
- 18 Une Famille Corse
- 19 La mort de Pierre Duvernay
- 20 La Folle
- 21 Le Sacrifice de Germaine
- 22 La Vengeance
- 23 La Justice de Dieu
- 24 L'Honnête Criminel
- 25 Le Bureau de Poste de St-Martin-les-Monts
- 26 Bon sang ne peut mentir
- 27 Valérie

AU BON MARCHÉ
MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

1869—RUE NOTRE-DAME—1871

Grandes Nouveautés du Printemps exhibés dans tous les Départements.

MODES—Le plus bel étalage de Chapeaux garnis et non garnis, de Plumes, Fleurs et Garnitures dans toutes les nuances désirées. Tous jours au plus bas prix.
GANTS—Haute Nouveauté en Gants de Kid. Tous gants garantis quand ajustés à la main. Un gantier parisien de grande expérience a la charge de ce département et est toujours prêt à plaire aux dames et messieurs en qualité et prix.
BRODERIES ET INSERTIONS—Notre grande importation de broderies et insertions à présent prête pour inspection. Dans tous les dessins et largeurs. Aux plus bas prix.
ÉTOFFES A ROBE—Notre département d'Étoffes à Robe n'a jamais été aussi bien assorti : nuances, qualité et prix. Le tout ne peut manquer de donner entière satisfaction.
CACHEMIRE—En Cachemire on ne peut être battu. Tout de notre propre importation. Qualité, nuances et prix seront laissés à la pratique pour en juger.
Grande Vente de SOIE et SATIN—Notre département de Soie et Satin est des plus complets. Soie noire et couleurs. Nous défions compétition. Satins dans toutes les nuances possibles, de 15 cents la verge.
SPÉCIALITÉ—En Chemises blanches, en Chemises Oxford, en Bas, en Cols, en Collets et Poignets, en Bretelles, en Mouchoirs, en Corps et Caleçons, en Chemises non-repassées. Nous surpassons toute autre maison en qualité et prix AU BON MARCHÉ.
Grande vente du printemps de Tapis et Prêlarts. Les dessins les plus nouveaux en Tapis de toutes sortes se trouvent toujours au "Bon Marché."
PRELARTS—Le plus grand assortiment de Prêlarts se trouve au "Bon Marché."

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

PRÈS DE LA RUE MCGILL.

LES MODES FRANÇAISES ILLUSTRÉES

Nous nous faisons un plaisir de signaler à nos nombreuses lectrices une publication qui est appelée à leur rendre les plus grands services : nous voulons parler des **MODES FRANÇAISES ILLUSTRÉES** publiées par M. J. LÉSSARD & CIE, 49 rue St-André, à Montréal. Ce journal, qui paraît tous les samedis, s'occupe de tout ce qui est du domaine de la mode : toilettes et confections pour jeunes filles, costume d'enfants, layettes, ouvrages de fantaisie, travaux à l'aiguille, crochet, broderie, etc. Un département spécial est consacré à la lingerie nouvelle. Des chroniques de mode, des correspondances parisiennes, des causeries sur l'étiquette, des recettes de cuisine et des renseignements de toute nature, complètent heureusement cette publication absolument indispensable dans toutes les familles : elle est à la portée de toute les bourses, l'abonnement n'étant que de \$1.00 par an. Un numéro séparé se vend 10 cts aux bureaux du journal, 49 rue St-André, près de la rue Ste-Catherine. Les personnes qui désirent avoir la collection complète feront bien de se presser, il ne reste plus que très peu de copies des deux premiers Nos. parus.

CASTOR-FLUID On devrait se servir pour les CHEVEUX de cette préparation délicate et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille. — HENBY B. GBAY, Chimiste-Pharmacien, 44 rue St-Laurent, Montréal.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE
Bijoux et d'Objets de Fantaisie

NE TROUVE CHEZ

FOUCHER, FORTIER & CIE
No 865, RUE STE-CATHERINE

Les dames et messieurs trouveront toujours dans cette florissante maison le choix le plus varié de montres en or et en argent, payable à la semaine, aussi bon marché que pour du comptant.
On sollicite une visite.

LA MUSE POPULAIRE

CHANSONNIER NOTÉ

(Volume relié de 500 pages)

comprenant 108 romances et chansons et 34 chansonnettes et chansons comiques.

Prix, \$1.00.

En envoyant ce montant au bureau de ce journal vous recevrez le volume par le retour de la malle.

LORGE & CIE

21—RUE SAINT-LAURENT—21

MONTREAL

La réputation de la maison LORGE & CIE est établie depuis longtemps. Partout où elle a exposé elle a enlevé les premiers prix dans tous les genres dans lesquels elle a concouru.

Cette maison de premier ordre apporte le plus grand soin à se tenir constamment au courant des modes les plus nouvelles et sa vaste clientèle ne fait qu'augmenter de jour en jour.

Chapeaux de soie et de feutre, de toutes saisons. Bonnets de fourrures en tous genres et fourrures diverses.

Les personnes qui désirent avoir des articles de premier choix ne peuvent mieux faire que de s'adresser à la maison

LORGE & CIE, 21 Rue St-Laurent.